

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

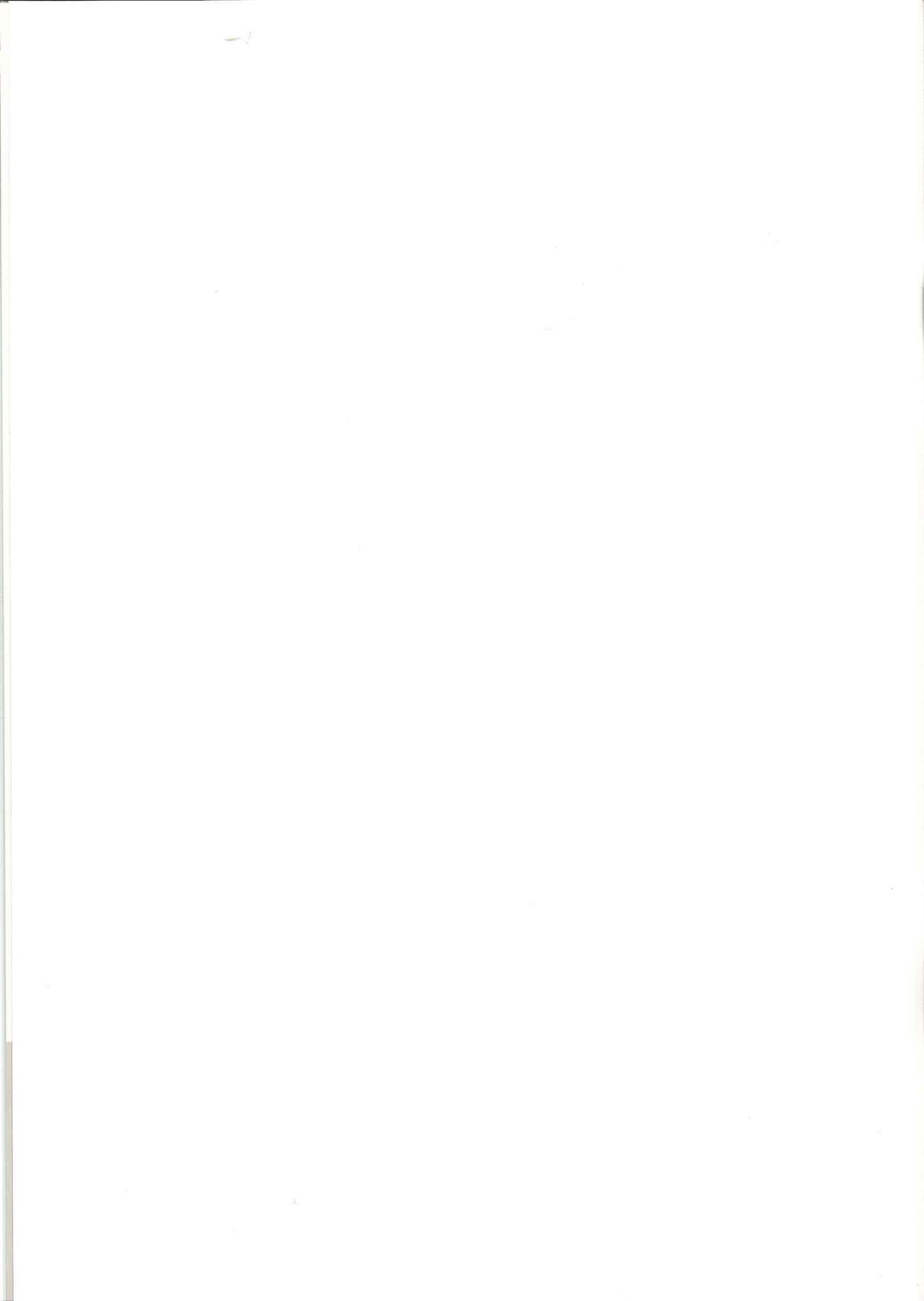
2 0 0 1



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

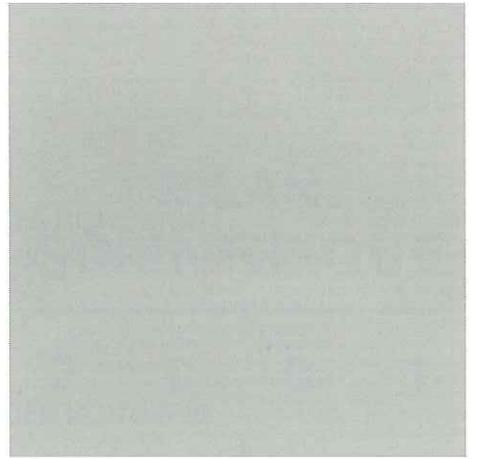
Ministère

**Culture
Communication**



**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
MARTINIQUE**

2001

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
Service de la connaissance, de la conservation et de la création

**SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2002**

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
Service de la Connaissance, de la conservation et de la création
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2002

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
ex-Hôpital Civil
Route de l'Ermitage
97200 Fort-de-France
Tel : 0596 60 05 36

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
16, avenue Condorcet
97200 Fort-de-France
Tel : 0596 73 12 46
Fax : 0596 63 11 89

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.*

*Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Photo de couverture
Saint-Pierre, Centre de Découverte de la Terre :
Construction d'un ajoupa de chantier
Photo INRAP*

*Coordination :
Olivier Kayser*

*Réalisation :
Gondwana Éditions, Éric Leroy*

Imprimé en CEE, 11/03

1249-4569 © 2003

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
Service de la Connaissance, de la conservation et de la création
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2002

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
ex-Hôpital Civil
Route de l'Ermitage
97200 Fort-de-France
Tel : 0596 60 05 36

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
16, avenue Condorcet
97200 Fort-de-France
Tel : 0596 73 12 46
Fax : 0596 63 11 89

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Photo de couverture
Saint-Pierre, Centre de Découverte de la Terre :
Construction d'un ajoupa de chantier
Photo INRAP*

*Coordination :
Olivier Kayser*

*Réalisation :
Gondwana Éditions, Éric Leroy*

Imprimé en CEE, 11/03

1249-4569 © 2003

MINISTÈRE DE LA CULTURE

MARTINIQUE

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

Préface 05

Bilan et orientation de la recherche archéologique 07

Résultats scientifiques significatifs 08

Tableau des opérations autorisées 09

Carte de présentation générale des opérations autorisées 10

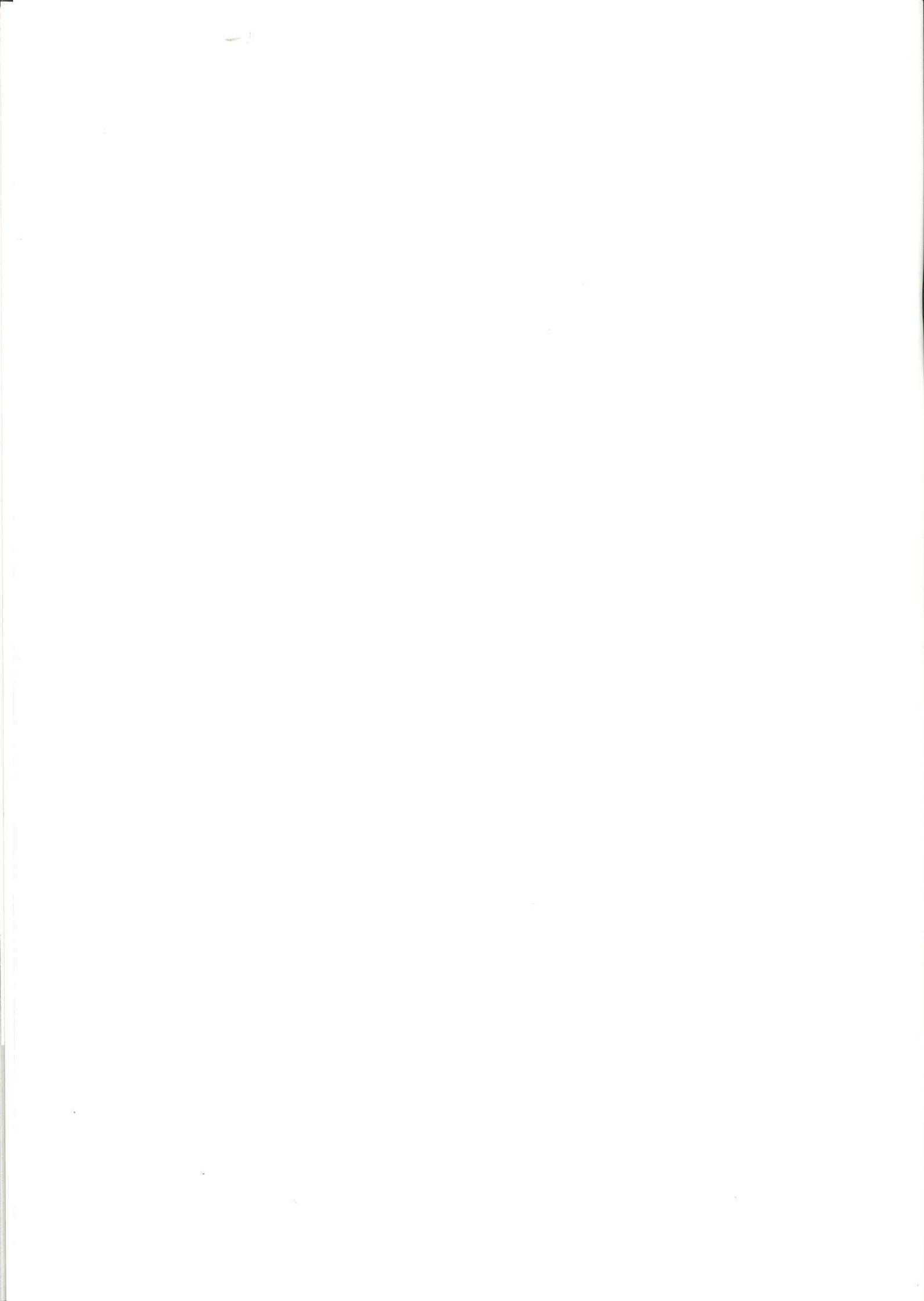
Travaux et recherches archéologiques de terrain 11

Le Carbet, Le Coin 11
Fort-de-France, Etang Z'Abri cot 12
Le François, Cap Est 14
Le Prêcheur, Anse Céron 19
Le Prêcheur, Anse Couleuvre 20
Saint-Pierre, Centre de découverte de la Terre 23
Prospection de batteries militaires 31
PCR, Le Néolithique de la Martinique dans son contexte antillais 32
PCR, Les premiers établissements religieux à l'origine des villes
et des bourgs de la côte sous le vent. Eléments d'archéologie urbaine 33

Bibliographie 37

Liste des programmes de recherche nationaux 38

Personnel du service régional d'Archéologie 39



Cette année 2001 est une date anniversaire. En 1961, très exactement du 3 au 7 juillet, Jacques Petitjean-Roget, le Père Robert Pinchon, Emile Hayot, Jacques Senet, Bruno Marin, Henri Theuvenin et le docteur Dubois organisaient le premier congrès international d'études des civilisations précolombiennes des petites Antilles sous l'égide de la Société d'Histoire de la Martinique. De cet acte fondateur allait naître l'Association Internationale pour l'Archéologie de la Caraïbe (AIAC).

A ce premier congrès, les deux tiers des quelques 150 participants étaient originaires de la Martinique. En 2001, le XIX^e congrès de l'AIAC s'est tenu à Aruba. Cette manifestation bisannuelle est maintenant une véritable rencontre internationale qui regroupe des contributions sur l'archéologie du Venezuela à Cuba. Belle réussite que cette initiative survenue il y a quarante ans !

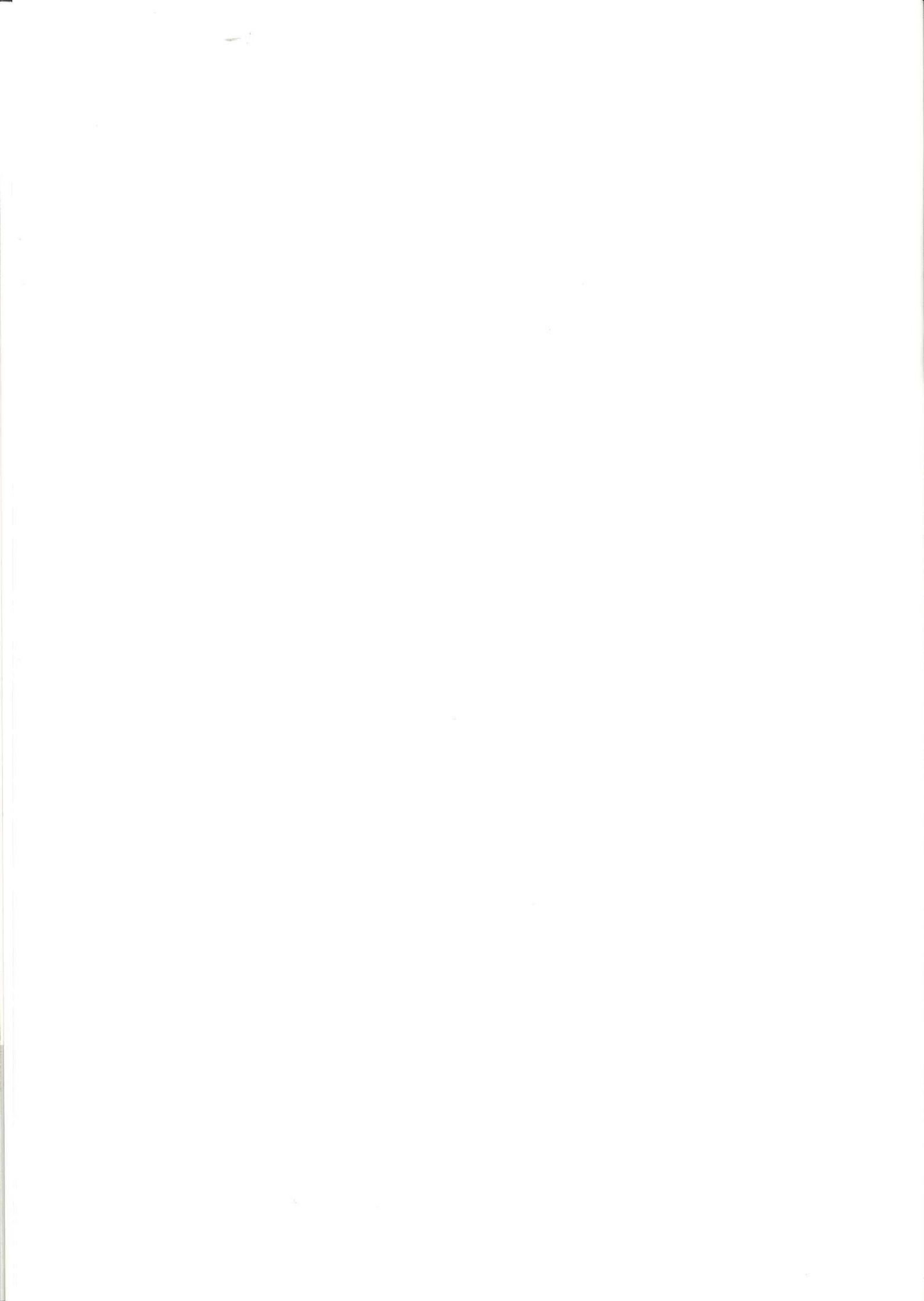
En 1940 paraissait dans le Journal de la Société des Américanistes l'article de H. Reichlen et P. Barret sur le site amérindien de l'Anse Belleville au Prêcheur. C'était là la première monographie d'une fouille sur un habitat que l'on dirait aujourd'hui post-saladoïde, sans doute troumassoïde.

Bien sûr, d'autres sites ont été fouillés depuis lors : des habitats amérindiens : Vivé, Fond-Brûlé, plage du Diamant, Paquemar, Anse Trabaud, Macabou, Savane des Pétrifications... ; puis dans le dernier quart du XX^e siècle, des sites d'âge historique : Crêvecoeur, Fond Saint-Jacques, Habitation Perrinelle... Assez curieusement, à l'heure actuelle, la seule monographie quelque peu exhaustive demeure l'étude de l'Anse Belleville... Que l'on se rassure ! Le temps est venu de la publication : avec l'aide de la Sous-Direction de l'Archéologie pour certains, Dizac au Diamant, Vivé, Anse Trabaud, Macabou sont en chantier et doivent paraître dans les trois années à venir. L'important projet collectif de recherche sur le Néolithique martiniquais, mené par J.-P. Giraud, puis par B. Bérard, en a été le facteur déterminant.

Le présent BSR montre que la tradition de fouille est bien vivante grâce à l'archéologie préventive : site suazoïde de la Pointe de la Prairie au François (hasard ? La Prairie était le fils de Louis, successeur de Kayerman à la tête des Caraïbes de la Martinique), site du Centre de découverte de la Terre à Saint- Pierre (au dos du château Perrinelle, lieu de la première découverte connue de vestiges amérindiens en Martinique, en 1855, et où des sondages récents avaient confirmé cette présence précolombienne). Ici, pour la première fois en Martinique une fouille a pu être menée sur 1000 m². Et c'est par ce type de grand décapage qu'a pu être identifiée une zone cultivée par les Amérindiens avant l'éruption de la Montagne Pelée en 1300.

Au moment où ce bilan scientifique était en voie d'achèvement, notre collègue et amie Frédérique Honoré est décédée d'une maladie foudroyante. Ce BSR auquel elle a largement contribué lui est dédié.

Olivier Kayser
Novembre 2003



Bilan et orientation
de la recherche archéologique

2 0 0 1

L'effort engagé par le SRA sur l'archéologie préventive s'est poursuivi en 2001. Si l'on note cependant un relatif tassement des procédures d'urbanisme au cours de cette année, celui-ci est largement compensé par la mise en œuvres d'opérations de terrain sur des dossiers plus ou moins anciens (jusqu'à une dizaine d'années !). On mentionnera spécialement la fouille de l'emprise du futur Centre de Découverte de la Terre, projet initié par le Conseil Général sur la commune de Saint-Pierre : cette fouille est la première d'envergure par la surface en Martinique dans le domaine de l'archéologie préventive. L'archéologie programmée, elle, a largement été entravée, comme l'année précédente, par le versement trop tardif des subventions aux chercheurs (à la mi-décembre...), ce qui pose à terme le problème du développement de l'archéologie non préventive (renforcé par le très faible nombre de chercheurs ayant la volonté de s'investir dans l'archéologie martiniquaise).

La restitution au public n'a pas été oubliée, le SRA ayant participé, par le prêt de mobilier ou la rédaction de notices de catalogues sous son contrôle, à des expositions. Celle consacrée à *la monnaie, des temps précolombiens à l'euro*, fut le fait du Musée Départemental d'Archéologie Préhistorique et Précolombienne. La Direction des Archives Départementales s'intéressait, elle, à *l'Église martiniquaise et la piété populaire*. Quant au Musée Régional d'Histoire

et d'Ethnographie, c'est en partenariat avec le Groupe de Recherche en Archéologie Navale (GRAN), qu'il a monté une exposition de présentation de mobilier découvert par l'association depuis ses débuts en Martinique et conservé jusqu'alors au SRA.

Le colloque de l'Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe (AIAC) s'est tenu à Aruba au mois de juillet 2001, avec la participation de B. Bérard et N. Vidal, tous deux impliqués dans l'archéologie amérindienne de la Martinique. Le premier a également participé au XIV^e colloque de l'UIS-PP à Liège où G. Kieffer, J.-P. Raynal et J.-P. Vernet ont présenté les résultats de leurs travaux sur l'activité de la Montagne Pelée aux époques préhistorique et historique.

L'enseignement de l'archéologie, dans le cadre d'un cursus d'Histoire, est dispensé au sein de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) par B. Bérard en ce qui concerne le cours sur l'archéologie préhistorique et par V. Huygues-Belrose pour le patrimoine historique.

En ce qui concerne l'équipement du SRA, rappelons ici que la bibliothèque s'est enrichie de 75 ouvrages supplémentaires (hors périodiques, revues régionales ou nationales) ; il peut être intéressant de noter qu'à ce jour, on peut y consulter le fond sur la Caraïbe le plus complet des Petites Antilles.

Résultats scientifiques significatifs

2 0 0 1

Précolombien

Trois axes ont été développés autour du PCR sur le néolithique de la Martinique : réflexion préliminaire à la publication de monographies, approche paléo-environnementale, stage de terrain en collaboration avec l'UAG. Le premier axe a principalement concerné le montage du projet de publication du site de Dizac, au Diamant, fouillé par N. Vidal. Un second projet de publication d'une fouille ancienne (site de l'Anse Trabaud à Sainte-Anne par M. Mattioni et L. Allaire) a entraîné la réalisation d'une mission d'étude du matériel à Fort-de-France par l'un des fouilleurs (L. Allaire, Université de Manitoba).

Les études paléo-environnementales ont permis de détenir de premières données sur le paysage végétal après l'installation des premiers amérindiens sur l'île. Par ailleurs, deux missions d'évaluation ont été effectuées dans le cadre de l'étude de Dizac, la première par N. Serrand pour le matériel coquillier, l'autre par S. Grouard pour les vertébrés.

Le stage effectué dans le cadre de l'enseignement de l'archéologie à l'UAG avec des étudiants de DEUG et de licence a consisté à réaliser des sondages manuels d'envergure modeste sur des sites réputés précolombiens aux Anses Céron et Couleuvre au Prêcheur et au Coin au Carbet. Le premier a confirmé la présence d'une couche archéologique attribuable au Saladoïde modifié et au post-Saladoïde. La présence d'un cimetière colonial n'a pas permis d'aborder l'occupation amérindienne de l'Anse Céron. Les travaux réalisés sur l'Anse Couleuvre furent plus encourageants : pour la première fois en Martinique, une succession d'occupations nettement séparées en stratigraphie et s'échelonnant du V^e siècle à l'époque coloniale a pu être observée.

La fouille préventive de l'emprise des bâtiments du futur Centre de Découverte de la Terre, à Saint-Pierre, a concerné 1000 m², répartis sur quatre fenêtres. Deux de ces fenêtres n'ont livré que des résultats modestes pour l'archéologie amérindienne, notamment par le fait que la plus importante (des quatre) ait été en grande partie affectée par une carrière d'âge historique ; néanmoins un réseau de trous de poteaux a pu être relevé, sans organisation immédiatement apparente. Une troisième fenêtre a livré une importante quantité de poterie du Saladoïde modifié, ainsi que des trous de poteau (dont l'un contenait encore le tronc) et une fosse renfermant un lot céramique. C'est la quatrième qui fut la plus fructueuse car elle a révélé l'existence d'une aire de mise en culture amérindienne, fossilisée par la ponce d'une éruption de la Montagne Pelée en 1300, découverte exceptionnelle pour les Petites Antilles. Cette aire était bordée par un niveau de circulation attribuable au post-Saladoïde.

La fouille prescrite sur l'emprise d'un projet hôtelier à Cap Est, au François, a permis de recueillir un ensemble mobilier tardif. Bien qu'en position secondaire, il est *culturellement* (mais pas forcément *synchroniquement*) homogène et vient étoffer le corpus céramique suazoïde, un peu tombé en déshérence depuis la thèse déjà ancienne de L. Allaire.

Archéologie coloniale

L'emprise d'un four à chaux double, connu depuis le XVIII^e siècle et recensé à la suite du PCR sur ce type de monument mené par N. Vidal, se trouvait englobé dans le projet de marina de la ville de Fort de France dans la mangrove de l'Étang Z'Abriocot. Une opération préventive a dès lors été prescrite. Celle-ci a permis, outre la consolidation de cette construction originale – relativement bien conservée en élévation –, l'étude de ses abords, avec notamment une aire pavée et un chemin d'accès au rivage.

Dans le cadre de ses recherches au CAOM pour la carte archéologique, L. Verrand avait effectué un important recensement archivistique sur les batteries militaires de la Martinique. Une enquête de terrain, à la demande de la CRMH et en vue de protections au titre de la loi de 1913, a été menée par S. Veuve sur une sélection d'entre elles. Un état sanitaire a alors été dressé : si certaines ont disparu partiellement ou intégralement du paysage, d'autres, parfois encore occupées par l'armée, ont montré un état de conservation très satisfaisant.

Alors que le plan en damier des premières villes européennes en Amérique paraît être l'archétype de la cité coloniale, les travaux de V. Huyghues-Belrose dans le cadre de son PCR sur les origines des villes et bourgs de la côte sous le vent, montrent qu'en Martinique, mais aussi au Brésil et dans les autres colonies françaises, ce plan géométrique n'apparaît qu'au XVIII^e siècle à l'occasion de leur *refondation*. De fait, les plus anciennes agglomérations, du XVII^e siècle, occupent en priorité la plaine littorale et adoptent la forme d'un village-rue organisé à partir de la mairie et de l'église et son cimetière. C'est donc un modèle linéaire qui caractérise le noyau urbain originel, faisant suite au proto-urbanisme du type de la *feitoria* portugaise, comptoir fortifié qui deviendra port de commerce.

Lors de la recherche de l'habitat amérindien de l'Anse Céron au Prêcheur, un site funéraire historique a été identifié. Remontant probablement au XVIII^e siècle, il devait être attenant à la chapelle de l'Anse Céron, historiquement attestée mais aujourd'hui disparue du paysage.

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Carte
	Le Carbet , Le Coin	B. Bérard (UNIV)	SD	32	PRECO	1
	Fort-de-France , Etang Z'abricot	S. Veuve (AFAN)	EV	32	MOD CON	2
	Le François , Cap Est	N. Vidal (AFAN)	SP	32	PRECO	3
	Le Prêcheur , Anse Céron	B. Bérard (UNIV)	SD	32	MOD	4
	Le Prêcheur , Anse Couleuvre	B. Bérard (UNIV)	SD	32	PRECO	5
	Saint-Pierre , Centre de découverte de la Terre	Ph. Gros (AFAN)	SD	32	PRECO	6
	Prospections batteries	S. Veuve (AFAN)	SP	32	MOD	
	Le Néolithique de la Martinique dans le contexte antillais	B. Bérard (UNIV)	SP	32	PRECO	
	Eléments d'archéologie urbaine des villes et bourgs de la côte occidentale de la Martinique	V. Huyghues-Belrose (UNIV)	PCR	32	MOD	

MARTINIQUE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte de présentation générale des opérations autorisées

2 0 0 1

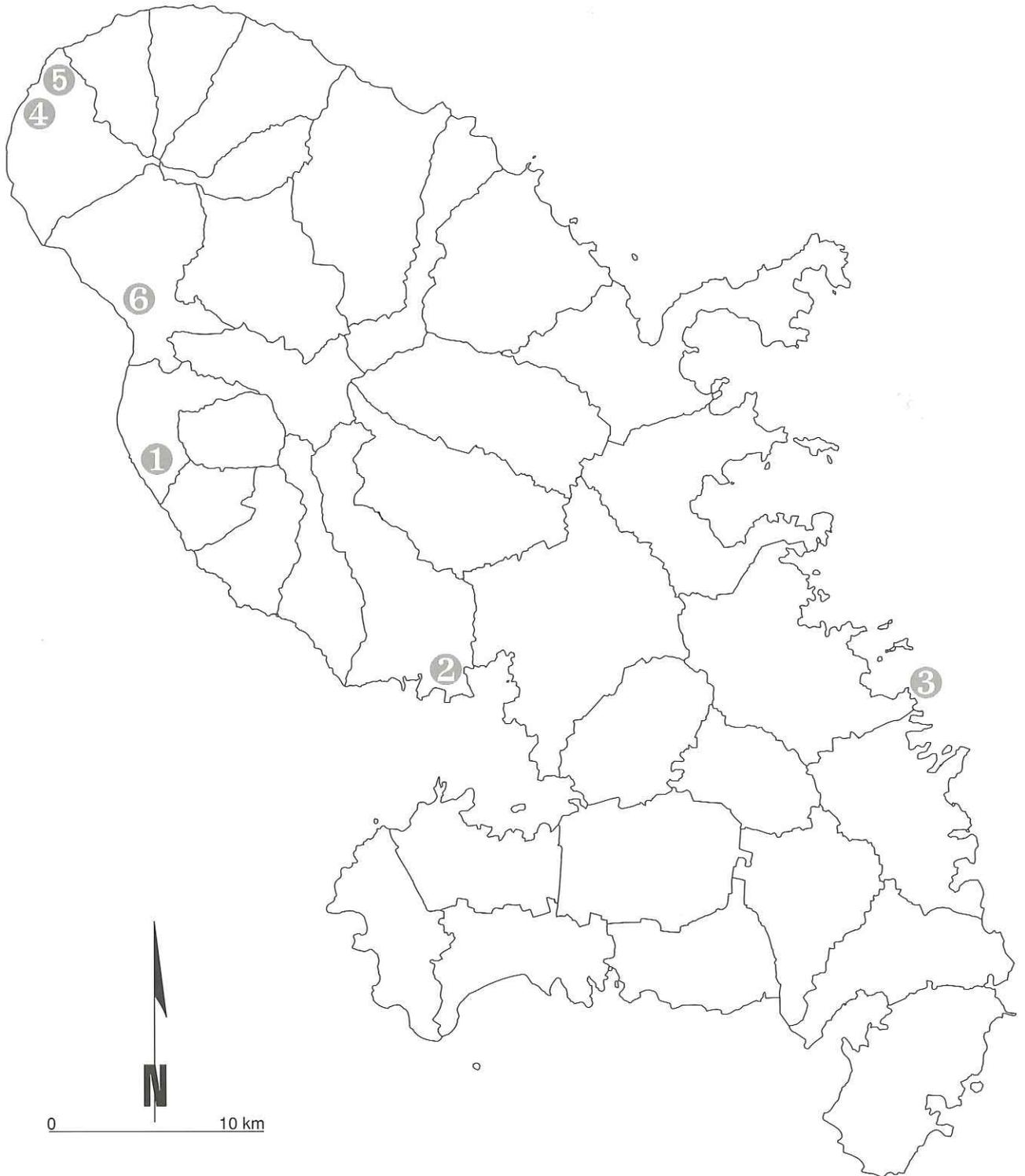


fig. 1 Carte de présentation générale des opérations autorisées.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

LE CARBET
Le Coin

Il y a quelques années, lors de la construction d'un hôtel à l'embouchure de la rivière Thieubert, au sud du Coin, commune du Carbet, on a rapporté que des tessons précolumbiens avaient été mis au jour, sans que le SRA puisse le vérifier. Des travaux de réfection du pont sur lequel la RN2 traverse la rivière ont entraîné la construction d'un pont de déstagement au début de l'année 2000 ; une surveillance archéologique s'était alors avérée négative. La route de desserte fut, elle, tracée sur le terrain à la fin de l'an 2000 sans que le SRA en fût avisé. Le raclage superficiel du sol laissait apparaître des tessons de céramique, ce qui entraîna un ramassage par le SRA : hormis de rares éléments plus anciens, l'ensemble paraissait homogène et pouvait être rattaché à un ensemble troumasso/suazoïde.

Afin de déterminer l'existence d'une partie conservée, deux sondages ont été entrepris en avril 2001, dans le cadre d'un stage pour les élèves inscrits à l'option d'archéologie à l'UAG. Le premier fut implanté sur un parterre, à l'accueil de l'hôtel Marouba, sur la rive sud de la rivière Thieubert. Si quelques tessons de type saladoïde modifié (Diamant) ont été recueillis, le milieu était complètement perturbé par les travaux d'aménagement des abords de l'établissement (remblais, creusements,...).

Le second sondage fut réalisé sur la rive nord de la rivière, à proximité de la route. Ce sondage de surface limitée (3 x 4 m) a livré la stratigraphie suivante :

- Couche végétale, d'une épaisseur de 0,40 m. Cette couche contenait de nombreux tessons d'horizons divers (saladoïde modifié à contemporain) de dimen-

sions modestes et aux cassures émoussées (pour les plus anciens).

- Couche sableuse, compactée, traversée par le réseau de racines d'un verger de manguiers. Son épaisseur moyenne est de 0,80 m. Le mobilier archéologique recueilli consiste en tessons céramiques aux cassures assez fraîches, d'éléments lithiques, de coquillages (dont une herminette en lambis), de vertèbres de poissons. Si les racines avaient entraîné localement quelques perturbations (sensibles à la fouille), avec notamment la présence d'un fourneau de pipe en terre blanche, la plupart des objets semblaient en place depuis leur dépôt préhistorique.
- Succession de couches, archéologiquement stériles, suivie sur une soixantaine de cm d'épaisseur. De constitutions variables (sable + ponce, sable volcanique, ponce, ...) ces couches correspondent aux dépôts consécutifs aux débordements successifs de la rivière voisine.

Un premier examen de la céramique de la couche « en place » montre qu'elle est majoritairement constituée d'éléments saladoïde modifié tardif et post-saladoïdes, analogues à ceux découverts lors du décapage de la route. Leur mélange apparent semble indiquer qu'on soit là dans une zone de rejets, ce que l'ampleur limitée du sondage ne permet pas de confirmer absolument.

Olivier KAYSER

La présence d'un four à chaux double d'époque moderne, implanté sur la Pointe des Grives se situe à environ 2,750 km au sud-est du centre de Fort-de-France. Ce double four à chaux était adossé à la pente du plateau dominant la baie de Fort-de-France à proximité du littoral. Il entrait dans le cadre du projet de mise en œuvre par la ville de Fort-de-France d'une marina qui risquait de menacer son existence.

Une convention tripartite Etat-SEMAFF.-AFAN relative à la prise en compte du patrimoine archéologique à la Pointe des Grives a donc été signée le 7 février 2001.

Historique

C'est en 1770 que l'identification formelle de la présence d'un four à chaux apparaît sur la carte de Moreau du Temple. Mais il ne s'agit que d'un seul four à chaux qui ne correspond pas au four à chaux double qui a fait l'objet de la fouille. Une structure, de type abri, semble être accolée au sud du four et la bouche d'ouverture du four pourrait être matérialisée par le carré rouge situé au sud-est du four, dans l'angle nord-est de la structure d'abri. A l'ouest du four se situaient trois cases en première ligne et deux à l'arrière. Un chemin démarrait à l'arrière du four et après deux virages accédait au sommet du plateau en direction de l'habitation Valmenière. Une case allongée se situait au-dessus de départ du chemin, tandis qu'une autre paraît prendre place à l'extérieur du deuxième virage.

La carte de Moreau de Jonnès, dessinée vers 1816, concernant le secteur de Fort-de-France montre toujours l'existence du four à chaux, toujours four unique et non double. Même si la carte de Moreau de Jonnès donne « un recensement important mais non exhaustif » mettant essentiellement l'accent sur les « habitations principales », la mention de « Four à chaux » pourrait aussi bien concerner un four simple ou double. Cependant cette argumentation n'est qu'une hypothèse, très éloignée d'une certitude. Cela dit, aucune construction n'apparaît autour du four, contrairement au plan précédent, et on a du mal à imaginer un four à chaux isolé, surtout dans une région où la pluie est abondante selon les saisons. Il est donc important de pouvoir abriter la matière première et surtout la chaux à la sortie du four en vue de son stockage en attendant son expédition, et éventuellement de pouvoir se loger sur place. Finalement ce qu'il convient de retenir de ce plan c'est uniquement que le four est toujours en activité en 1816.

Seul élément figuré, mis à part le four, le chemin qui conduisait sur le plateau en direction de l'habitation « Valminière ».

D'après les renseignements recueillis auprès de personnes âgées connaissant le quartier, la production de la chaux aurait fonctionné jusqu'à la fin du XIX^e siècle, voire au début du XX^e siècle.

Aucun autre plan postérieur au XIX^e siècle, en l'état actuel

de notre documentation, ne concerne ce secteur.

Le four à chaux double (fig. 2)

Le four à chaux double avait été adossé à la base de la pente de façon à permettre son chargement par l'arrière où la paroi supérieure de la maçonnerie s'achevait à 0,90 mètre au-dessus du niveau du sol. Une fois la combustion achevée la récupération de la chaux se faisait par les ouvertures de l'avant au contact du sol.

Les deux fours mitoyens étaient de plan approximativement circulaire et de construction d'une seule venue. D'un diamètre extérieur de 5,30 m, les fours présentaient un profil intérieur se rétrécissant vers le bas en forme d'entonnoir. En effet le diamètre de l'ouverture supérieure des fours oscillait entre 3,80 et 4,00 m tandis que la base avait un diamètre de 85 cm. La base du mur des fours avait donc une épaisseur de 2,20 m environ. Le parement intérieur des parois était très fortement dégradé, ne subsistant que dans les parties basses sur une hauteur maximale de 2,00 m et sur quelques secteurs des parties hautes. La hauteur totale de l'intérieur des fours s'élevait à 5,55 m. Il est vrai que la partie supérieure des fours avait été surélevée de 90 cm à un moment donné, du fait de l'encrassement du sol à l'arrière des fours fait d'un mélange de terre et de très nombreux débris de coquillages (parmi lesquels l'*Anadara Notabilis*), diverses variétés de madrépores, et des conques de lambis (*Strombus Gigas*) abandonnés lors des multiples chargements des fours, matière première servant à la fabrication de la chaux.

Les ouvertures à la base de l'avant des fours servaient à la fois à ajuster le tirage pour la combustion et à récupérer la chaux une fois la cuisson achevée. Chaque ouverture s'élargissait considérablement vers l'extérieur au travers de l'épaisseur du mur passant de 35 cm à 1,50 m. Elle était voûtée en forme de segment de cercle avec des briques cuites. L'ouverture intérieure, rectangulaire, avait une hauteur de 56 cm (largeur : 35 cm). L'ouverture extérieure avait une hauteur maximale (restituée) de 1,48 m, et de 1,20 m sur ses côtés.

Le pavage

A l'avant des fours le sol était recouvert d'un pavage de pierres de plan trapézoïdal, d'une largeur de 3,50/3,75 m, et d'une longueur de 7 m au contact des fours et de 11 m du côté littoral. Une série de trous de poteaux s'alignaient à 2,25 m de l'entrée des fours. Ils étaient au nombre de 8, espacés en moyenne d'un mètre, et à chaque extrémité un trou de poteau prenait place entre le trou extrême et le four. Il est fort vraisemblable que les poteaux supportaient un abri, particulièrement nécessaire en cas de récupération de la chaux provenant de la cuisson des fours par temps de pluie. Trois trous de poteaux se trouvaient à proximité de la jonction entre les deux fours. Ils auraient pu servir d'écha-

faudage pour une réfection des parties hautes des fours, ceux-ci étant soumis à une rude épreuve lors des cuissons et nécessitant de nombreuses réparations.

Entre le pavage et le rivage avaient été étalés des résidus de la combustion de la chaux, de façon à constituer un sol à ciel ouvert plus résistant à la pluie. La fouille de celui-ci, dans les tous derniers jours du chantier, a révélé un sol assez perturbé, révélé initialement par un sondage situé près de la mer.

Un abri de stockage latéral

A 0,90m à l'est du four est, un muret de soutènement, large de 28/35 cm et conservé sur une hauteur de 37 cm, venait se raccorder à sa maçonnerie. Il se dirigeait vers le sud-est sur une longueur de 5 m, puis se retournait vers le nord/nord-est (retour suivi sur 70 cm). Visiblement la partie supérieure du muret s'était effondrée comme en témoigne un bloc de maçonnerie de même épaisseur que le muret, couché à proximité. La hauteur minimale du muret serait donc de 1,22 m. Le muret retenait un remblai s'étendant jusqu'à un mur de soutènement se raccordant au mur du four est à 2,5 m à l'arrière du muret. Cette zone pourrait servir de stockage de la chaux en attente de son expédition par voie marine. Un abri aurait pu être construit le long du mur arrière, un trou carré, ménagé à 2 m de hauteur dans la maçonnerie du four est, aurait pu soutenir une poutre de bois portant la toiture. A droite de l'ouverture du four

est et jusqu'au muret étaient entreposées une soixantaine de bouteilles vides à même le sol, de formes différentes, dont dix-huit étaient en bon état.

L'embarcadère

A 41,60 m au sud-est des fours se trouvaient les restes d'un embarcadère. Ceux-ci se présentaient sous la forme de deux blocs de maçonnerie, dont un, large de 1,60 m et conservé sur 3,40 m de long, se raccordait au littoral, donc en place, tandis que l'autre (3,80 m de long) avait été renversé et décalé de 3 m du premier vers le sud. A marée basse, des pierres provenant de la dislocation de la majeure partie de l'embarcadère apparaissaient jusqu'à une distance de 15 m du littoral. L'embarcadère servait à expédier la chaux par voie maritime, tout comme à recevoir les approvisionnements en matière première : coquillages divers, coraux, lambis, etc.

Le chemin conduisant au plateau

Les plans contemporains de l'existence du four à chaux montrent un chemin conduisant sur le plateau situé à l'arrière. Compte tenu de la pente à laquelle le four était adossé, le chemin démarrait à 10 m au nord-est du four est, et après deux virages accédait sur le plateau où il se prolongeait d'environ 440 m, traversant une zone boisée, débouchant ainsi sur les champs cultivés de l'habitation



fig. 2 Fort-de-France, Étang Z'Abriocot. Le site du four à chaux vu depuis le rivage. (cliché S. Veuve)

faufrage pour une réfection des parties hautes des fours, ceux-ci étant soumis à une rude épreuve lors des cuissons et nécessitant de nombreuses réparations.

Entre le pavage et le rivage avaient été étalés des résidus de la combustion de la chaux, de façon à constituer un sol à ciel ouvert plus résistant à la pluie. La fouille de celui-ci, dans les tous derniers jours du chantier, a révélé un sol assez perturbé, révélé initialement par un sondage situé près de la mer.

Un abri de stockage latéral

A 0,90 m à l'est du four est, un muret de soutènement, large de 28/35 cm et conservé sur une hauteur de 37 cm, venait se raccorder à sa maçonnerie. Il se dirigeait vers le sud-est sur une longueur de 5 m, puis se retournait vers le nord/nord-est (retour suivi sur 70 cm). Visiblement la partie supérieure du muret s'était effondrée comme en témoigne un bloc de maçonnerie de même épaisseur que le muret, couché à proximité. La hauteur minimale du muret serait donc de 1,22 m. Le muret retenait un remblai s'étendant jusqu'à un mur de soutènement se raccordant au mur du four est à 2,5 m à l'arrière du muret. Cette zone pourrait servir de stockage de la chaux en attente de son expédition par voie marine. Un abri aurait pu être construit le long du mur arrière, un trou carré, ménagé à 2 m de hauteur dans la maçonnerie du four est, aurait pu soutenir une poutre de bois portant la toiture. A droite de l'ouverture du four

est et jusqu'au muret étaient entreposées une soixantaine de bouteilles vides à même le sol, de formes différentes, dont dix-huit étaient en bon état.

L'embarcadère

A 41,60 m au sud-est des fours se trouvaient les restes d'un embarcadère. Ceux-ci se présentaient sous la forme de deux blocs de maçonnerie, dont un, large de 1,60 m et conservé sur 3,40 m de long, se raccordait au littoral, donc en place, tandis que l'autre (3,80 m de long) avait été renversé et décalé de 3 m du premier vers le sud. A marée basse, des pierres provenant de la dislocation de la majeure partie de l'embarcadère apparaissaient jusqu'à une distance de 15 m du littoral. L'embarcadère servait à expédier la chaux par voie maritime, tout comme à recevoir les approvisionnements en matière première : coquillages divers, coraux, lambis, etc.

Le chemin conduisant au plateau

Les plans contemporains de l'existence du four à chaux montrent un chemin conduisant sur le plateau situé à l'arrière. Compte tenu de la pente à laquelle le four était adossé, le chemin démarrait à 10 m au nord-est du four est, et après deux virages accédait sur le plateau où il se prolongeait d'environ 440 m, traversant une zone boisée, débouchant ainsi sur les champs cultivés de l'habitation



fig. 2 Fort-de-France, Étang Z'abricot. Le site du four à chaux vu depuis le rivage. (cliché S. Veuve)

« Valminière ».

Trois sondages plus ou moins étendus ont tenté de retrouver la trace de ce chemin, ce qui à priori n'était pas évident car un chemin établi sur une pente est sujet à de nombreux ravinelements du sol provoqués par les pluies plus ou moins fortes.

Un premier sondage a toutefois permis de retrouver des éléments de la fondation du départ de ce chemin, qui ont pu être dégagés sur une longueur de 4 m. Démarrant à une altitude de 5 m, il gravissait la pente jusqu'à une altitude de 20 m pour atteindre le plateau. Le chemin, large d'environ 1,30 m, était fondé par des galets de dimensions variées. Un sondage plus élargi à l'arrière des fours a mis en évidence une zone présentant des pavés, plus élargie que dans le sondage précédent, mais située dans le prolongement de ce sondage.

Une prospection opérée dans l'axe des deux sondages précédents à environ 60/70 m du départ du chemin a permis de retrouver une zone aplatée, qui, une fois nettoyée, a fait apparaître des petits cailloutis la recouvrant. Elle devait correspondre à la partie du chemin précédant le premier virage.

Recherche de la case d'habitation

La carte de Moreau du Temple fait apparaître une case au-dessus du départ du chemin. Un examen des lieux a révélé une rampe conduisant à une zone aplatée sur laquelle une pelle mécanique a préalablement procédé à un décapage de surface. Un nettoyage manuel a ensuite permis de découvrir les restes tenus d'une partie de la fondation du mur sud de la case, faite de galets liés par des traces de chaux. Il devait s'agir d'une case en pan de bois reposant sur un solin en pierres, qui n'a pas résisté à l'abandon du site.

Deux sondages ont été pratiqués dans la partie haute de la rampe. Un niveau pouvant correspondre à la période de l'utilisation de la rampe a été observé à 45 cm au-dessous du sol actuel pour le sondage sud et à 0,35 m pour le sondage nord. Un escalier de 2 ou 3 marches devait ainsi permettre d'accéder à l'intérieur de la case.

Serge VEUVE

LE FRANÇOIS Cap Est

Le site d'occupation amérindienne de la pointe de la Prairie, commune du François, a été mis en évidence en 1999 à la suite d'une opération diagnostic consécutif à un projet d'aménagement hôtelier. A cette occasion, une série de sondages d'évaluation ont été effectués à l'aide d'un tractopelle mis à disposition par l'aménageur. Ils ont été réalisés par le Service Régional de l'Archéologie sur l'assiette du projet (Cap Est Hotel et Resort). Suite à ce diagnostic positif, une fouille préventive a été préconisée préalablement aux constructions projetées, afin de réduire et si possible compenser les conséquences dommageables du projet sur ce patrimoine archéologique.

Historique

Le site de Cap Est était anciennement connu par des cupules creusées dans les affleurements rocheux sur une partie du littoral, situées à 100 mètres environ au nord est des sondages positifs. Celles-ci avaient déjà été citées et inventoriées par R. Pinchon depuis les années 50 et figuraient sur les cartes d'inventaire des sites amérindiens de 1952 et 1963.

Leur emplacement précis fut toutefois redécouvert et signalé au Service Régional de l'Archéologie par Robert Rose-Rosette lors d'une prospection visuelle pédestre en 1993. Elles furent décrites comme des cuvettes circulaires profondes de 5 cm en moyenne, avec un diamètre moyen de 12 cm couvrant l'affleurement rocheux littoral. Ces cupules

présentent des dimensions et des formes stables tronconiques, elles laissent observer un véritable poli des parois. Différentes des roches à polissoirs, elles sont actuellement plutôt définies en temps que « récipients » à rapprocher des mortiers et autres pierres à moudre et à broyer.

Situation géographique

Le site de Cap Est se trouve à proximité immédiate d'une petite mangrove (encore visible sur les cartes IGN des années 60, mais remblayée depuis pour la nécessité de construction d'un centre de loisirs transformé dans les années 70 en centre de convalescence). Proche d'une quarantaine de mètres de la mer, le site se trouve implanté sur une zone au relief relativement doux (parfois même presque plan) et la plupart du temps composé de petits vallonnements n'excédant pas 17m (15 m au dessus du niveau marin pour la plus grande partie du relief) de hauteur. Ces vallons surplombent une cuvette orientée sud-ouest/nord-est drainée en son centre par une ravine non pérenne qui se jette à l'est dans la mer. Cette ravine a d'ailleurs été canalisée et remblayée dans les années 60 pour le passage d'une buse destinée à l'écoulement des eaux usées.

A l'origine, l'implantation précolombienne devait selon toute vraisemblance se trouver sur le sommet nord de la pente douce située à l'ouest de la zone de fouilles et qui longe le versant nord ouest de la petite mangrove. Enfin, au sud-est

de cette dernière, une plate-forme sableuse s'échelonne entre 0 et 1 m de dénivelé vers la mer.

Organisation des travaux de fouille

La nature de cette opération préventive a été définie en fonction de l'emprise des travaux projetés, aux emplacements où la couche archéologique a été conservée. Elle a compris des travaux de terrain, d'exploitation et de mise en forme des données récoltées, afin que le terrain puisse être libéré de toute servitude archéologique et que la construction puisse être réalisée sans contrainte conformément au projet.

L'assiette de l'Opération Cap Est Hotel et Resort est pour l'essentiel composé (notamment dans le bassin de collecte alluvionnaire de la ravine) de vertisols caractéristiques des régions sèches des Antilles. Ces sols, dans lesquels se retrouve le matériel archéologique, sont dominés par la présence de montmorillonite, qui leur confère leur compacité, l'adhérence, le toucher gras et les propriétés de gonflement et de rétention. Sur l'ensemble de la parcelle concernée par les travaux archéologiques on a pu toutefois observer l'affleurement du socle rocheux andésitique (qui forme également le complexe rocheux du cordon littoral dans lequel se trouvent creusées les cupules). Il est particulièrement visible sur les pentes et traduit une forte érosion.

L'implantation des travaux de fouilles s'est effectué dans la zone délimitée par le bas de pente du petit morne bordée par le chemin d'accès et surplombant le bassin de colluvions dans la limite des sondages n°2, 3 et 4 ayant révélé la présence d'un matériel tant abondant que diversifié dans une couche très noire et granuleuse et d'une épaisseur variable en bas de pente entre 20 et 50 cm. Les flancs du mornes, dont le sol est plus squelettique (couche humifère très mince par endroits, moins de 10 cm) n'ont pas permis de retrouver du matériel en place, mais seulement quelques petits fragments très érodés. Ce matériel se trouvait d'ailleurs mélangé avec du matériel historique (tuiles, pipe en terre) mais également contemporain, (fragment de ciment, de tuiles mécaniques, de bouteilles etc.) et donc attestait un remaniement très important. Le décapage s'est effectué au moyen d'une pelle méca-

nique équipée d'un godet lisse de 120 cm, dans le sens de la pente sur une distance d'une quinzaine de mètres jusqu'à la limite extrême de la route (d'ouest en est). Ces tranchées ont été effectuées successivement en remontant régulièrement du fond de pente vers le haut du morne (du sud au nord) sur une distance de 23 m. La surface fouillée est d'environ 250 m². Le socle rocheux a pu être totalement dégagé afin de vérifier si d'éventuelles infrastructures anciennes y avaient été creusées.

Par ailleurs des tranchées de terrassement contemporaines de la construction du premier hôtel sont venues entamer la couche archéologique et même le socle rocheux, détruisant et mélangeant par endroit les vestiges précolombiens avec du matériel contemporain.

Le matériel

Le matériel récolté est abondant et essentiellement constitué de tessons de céramique, de fragments d'industrie lithique, et de tests de coquilles. En raison de la méthode de fouille utilisée il n'a pas été possible de recueillir un échantillonnage représentatif pour la faune et la microfaune du site. Le matériel céramique a été prélevé par passes successives et trié manuellement, en respectant sa position sur le dénivelé. Ce travail a permis de constater que la plupart du matériel de fond de pente était constitué de gros fragments accompagnés de nombreuses coquilles, alors que le matériel resté quasi en surface, sur la pente, était de caractère très érodé et la taille des tessons ne dépassait pas 5 cm.

La céramique (fig. 3A & B)

Sur un total de 3 355 tessons peu de décors ont pu être mis en évidence pour cette série. Toutefois les décors (ils constituent 2% de la série) que l'on peut observer se répartissent selon plusieurs catégories.

On constate l'utilisation de peinture rouge monochrome, appliquée de manière couvrante à partir des bords. Cette peinture se retrouve parfois sur les fonds.

La décoration incisée et/ou gravée voire ponctuée est

		Bords	Fonds plats	Bases annul.	Tessons	Bords plat.	Fonds plat.	Pieds plat.	Verticales	Oreilles	TOTAL
	sans décor	655	40	8	2508	27	16	32	4	0	3290
Peinture	monochrome	27	3	0	20	0	0	0	0	0	50
Gravure	gravure	4	0	0	2	0	0	0	0	0	6
	gravure+monochrome	2	0	0	2	0	0	0	0	0	4
	modelage	2	0	0	1	0	0	0	0	0	3
Modelage	modelage monochrome	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	digité	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
TOTAL		524	43	8	2533	27	16	32	4	0	3355

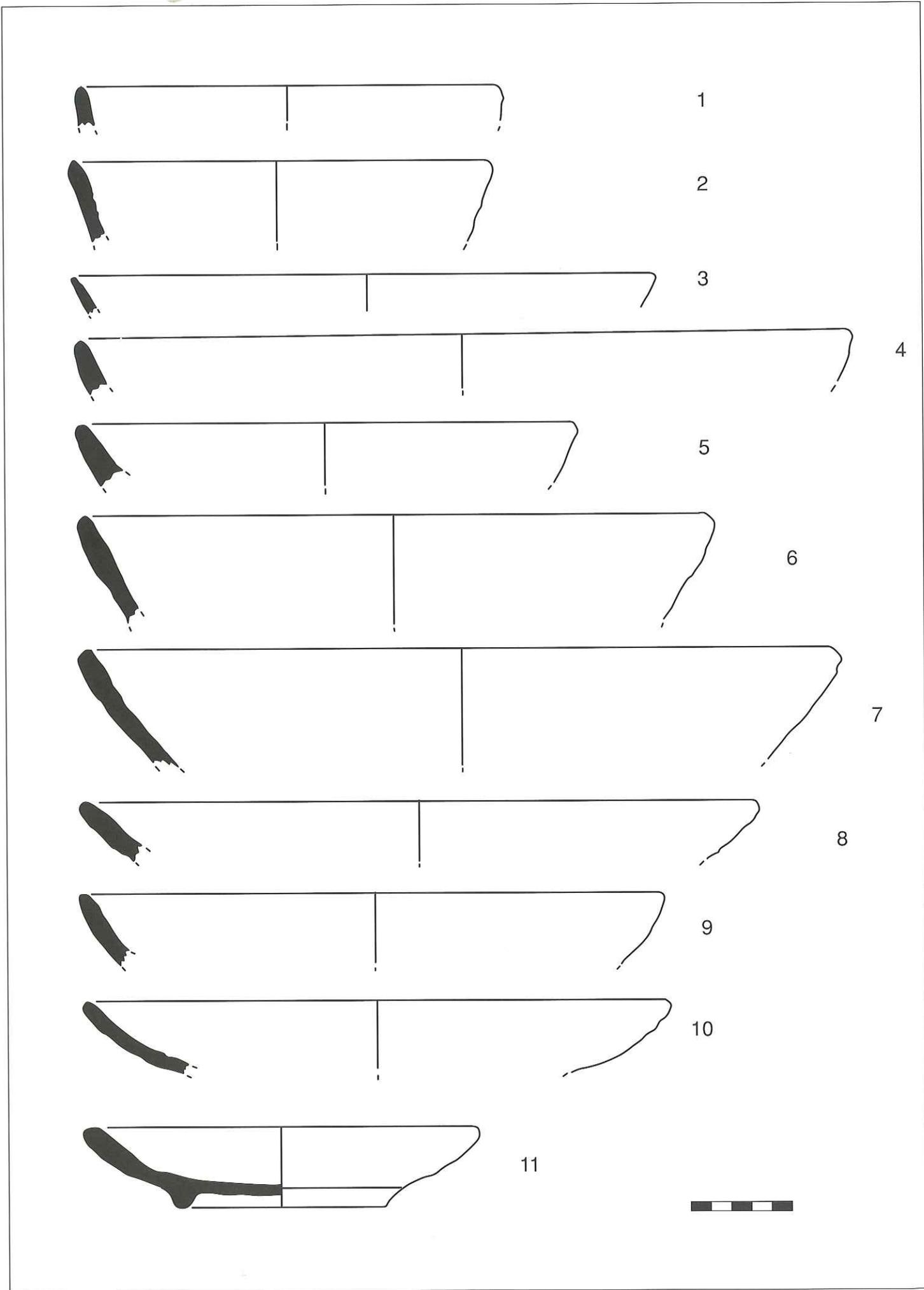


fig.3 Le François, Cap Est. Eléments céramiques suazoïdes. (dessins F. Honoré)

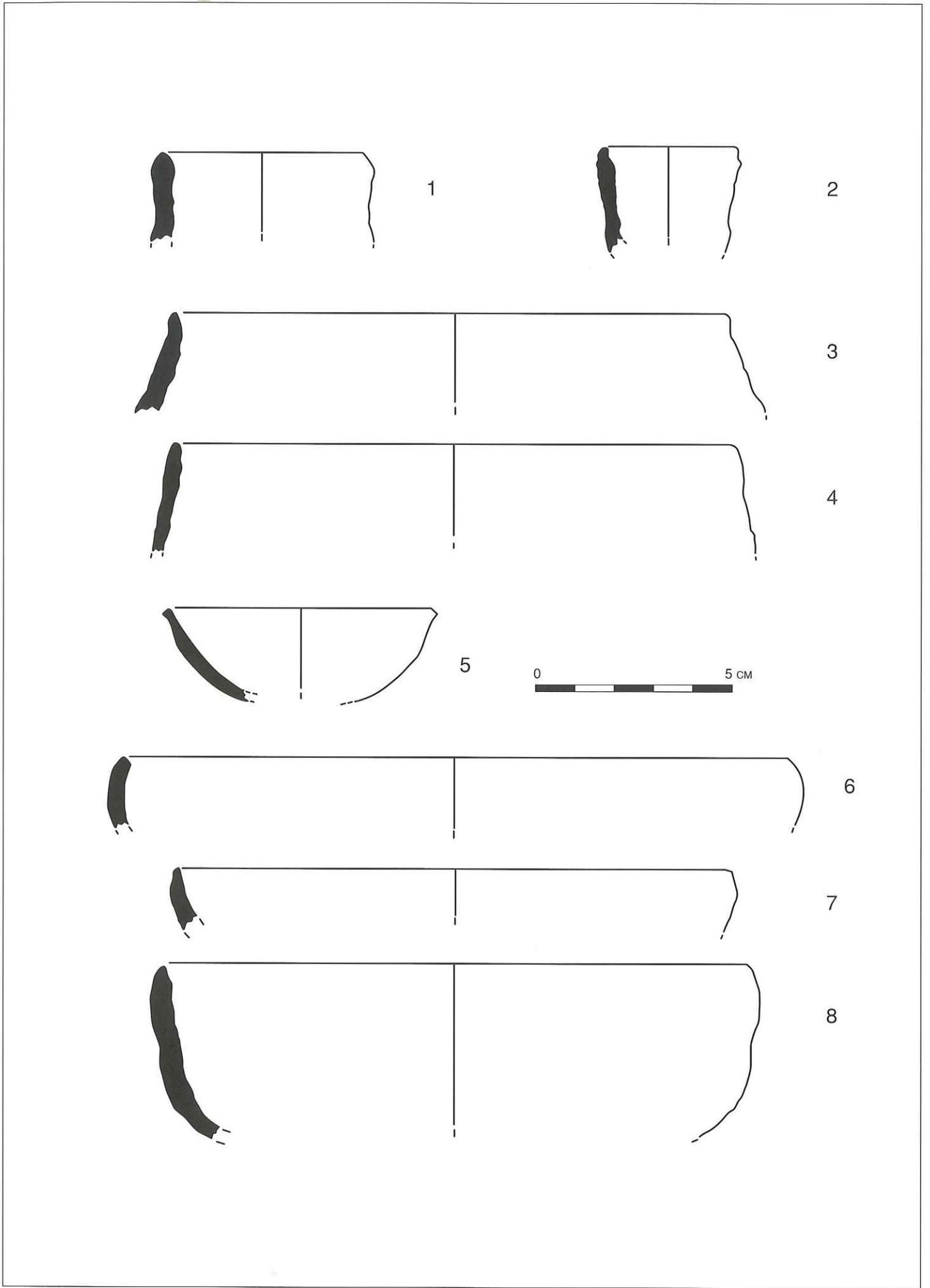


fig.4 Le François, Cap Est. Eléments céramiques suazoïdes. (dessins F. Honoré)

représentée dans une moindre mesure et se retrouve essentiellement sur les bords. L'utilisation de motifs digités sur le bord des vases et sur la face extérieure en soulignement du bord est également attesté par un très petit nombre de fragments.

Enfin, il est à noter qu'aucun exemplaire de décor « modelé » tels des adorns ou diverses figurines destinées à être appliquées sur les vases, n'a été retrouvé.

Signalons toutefois, une catégorie que nous n'avons pas individualisée sur le tableau en temps que décor, qui est constitué d'une série de tessons présentant une finition obtenue par « grattage » ou « peignage » des surfaces externes de parois. En comparaison avec les travaux de L. Allaire pour les périodes suazées, sur les sites de Macabou et Paquemar notamment, ces traitements de surfaces ne semblent pas toutefois toujours couvrir l'ensemble de la surface d'un vase. En effet, quelques tessons comportent des traces de peignage partiels révélant d'avantage une technique liée à une pratique de traitement de surface plutôt qu'à une volonté de décoration intentionnelle et organisée. Nous avons pu toutefois individualiser 85 fragments comportant une trace au moins identifiable de peignage sur leur surface. Cette petite série représente donc seulement 2% de la totalité de la collection. Signalons toutefois qu'aucune impression de peignage n'a été identifiée sur des tessons comportant des décors plus classiques (peinture et/ou gravure).

Signalons enfin la présence d'un fragment de « tampon » comparable à ceux retrouvés sur le Site de Macabou par L. Allaire.

Une première approche sur les formes de vases, permet de constater une majorité de « formes ouvertes » simples de type « écuelles », « bols » ou « assiettes creuses » d'un diamètre s'échelonnant entre 20 et 35 cm de diamètre environ. Signalons également la fréquence des « platines tripodes ». Quelques goulots et becs verseurs attestent également de la présence de quelques formes plus fermées de type « bouteilles » par exemple. Sur l'ensemble de la collection aucune forme plus élaborée, comme les vases à carène, n'a été identifiée.

Le lithique

Eclats de jaspe rouge, jaune, calcédoines blanches translucides ou laiteuses, et fragments de corail silicifié, mais aussi quelques galets naturels et quelques éclats de galets. Au total, 108 fragments de lithique ont été récoltés.

Le coquillage

Une quantité importante de restes conchyliens a été observé lors de la fouille. Cependant les méthodes employées n'ont pas permis d'en récolter la totalité. De plus la conservation dans le sédiment de montmorillonite, toutefois moins acide que les sols purement volcaniques, a altéré la surface des coquilles, de sorte qu'il est souvent très difficile de repérer les impacts liés à des percussions ou des polissages de façonnage. Elles présentent souvent un aspect crayeux et laissent des traces poudreuses blanches sur les doigts. De plus elles sont souvent fragiles et se cassent facilement. Seul un échantillonnage de matériel conchylien a été effectué. Dans l'ensemble de la couche, on retrouve principalement les espèces suivantes : lambis « *Strombus Gigas* », des burgos « *Cittarium Pica* », de petits gastéropodes tels les nérites, des lucines « *Lucina Pectinata* », de petits bivalves telles les *Chiones Paphia*.

Une rapide observation de la collection permet de constater une grande variété des espèces sans doute liée à l'emplacement géographique du site, à la fois proche du domaine maritime, d'une petite plage de sable, de zones rocheuses mais aussi de la mangrove. En raison de la mauvaise conservation de ce matériel il a été très difficile d'observer des traces de façonnage ou d'usures liées à une utilisation anthropique des tests. Cependant, quelques objets manifestement travaillés telle une rondelle taillée dans une coquille de strombe (diamètre 29 mm), une aiguille (labret ?) en coquille polie (longueur 24 mm, épaisseur 2 mm), enfin une petite herminette (longueur 8 cm, largeur max. 4 cm) ainsi que quelques ébauches taillées dans des labres de strombes ont pu être individualisés.

Conclusion

Il apparaît que ce site précolombien comporte une couche archéologique épaisse essentiellement dans la cuvette de fond de pente et donc constituée de colluvions ayant permis une sédimentation ancienne de la couche archéologique. Les travaux de terrassement liés à l'aménagement du premier projet hôtelier n'ont pas entamés cette couche (elle se trouve enfouie sous une importante épaisseur de remblais notamment au niveau du chemin d'accès), hormis le creusement de deux tranchées dans le socle rocheux pour permettre le passage de câbles et de tuyaux d'évacuation. L'ensemble du matériel se trouve donc en « position secondaire » sur le bas de pente, laissant présager que l'occupation amérindienne devait se trouver au dessus sur le petit plateau. Le test d'une tranchée témoin à cet endroit ne nous a pas permis de retrouver des vestiges

	Galets	Jaspe rouge	Jaspe jaune	Calcédoine	Roche volcanique	Madrépore silicifié	Total
Eclat	9	14	10	31	4	2	70
Nucleus		1		1		1	3
Entier	12			1		2	15
Fragment		5	2	13			20
Total	21	20	12	46	4	5	108

d'infrastructures car les travaux hôteliers anciens ont considérablement entamé le socle rocheux pour y installer les bâtisses. Le matériel archéologique de ce site est abondant et diversifié. Son échantillonnage et son étude permettent de proposer une estimation chronologique autour du 2^{ème} millénaire de notre ère en référence aux travaux effectués par L. Allaire sur ces périodes sur les sites de Macabou et Paquemar.

Concernant le matériel conchylien, la grande quantité d'espèces observées associées à la situation géographique et topographique du site nous permet de le rapprocher des sites suazoïdes présents sur tout le long de la côte littorale de la zone sud Atlantique de l'île, (Macabou, A tout Risque, Paquemar, Cap Chevalier, etc...) et confirme cette proposition chronologique. De toute évidence, les hommes qui ont occupé le site de Cap Est ont utilisé abondamment et de

manière comparable les ressources vivrières marines.

L'examen de la céramique, confirme également une occupation rattachée à la période Suazoïde. Cependant, dans l'état actuel des recherches il est prématuré de déterminer un rattachement plus précis à une phase chronologique de la période suazée.

Notons pour conclure qu'il est important d'observer une certaine prudence en ce qui concerne l'étude stylistique de la céramique compte tenu de la nature colluviée du site. En effet, il n'est pas impossible que le matériel puisse appartenir à plusieurs établissements successifs et ne peut être considéré comme un ensemble incontestablement homogène.

LE PRÊCHEUR

Anse Céron

A l'occasion du stage archéologique effectué par les étudiants le l'UAG, une série de sondages ont été réalisés entre le 17 et le 23 avril 2001 dans le cadre de la prospection pour la carte archéologique, sur la côte nord caraïbe de la Martinique. Trois sites ont été sélectionnés : Le Carbet, l'Anse Couleuvre ainsi que l'Anse Céron dans la commune du Prêcheur. L'objectif étant de valider les coordonnées géographiques tout en vérifiant l'état de conservation de ces sites ainsi que leur contexte chrono stratigraphique.

L'Anse Céron, située sur la côte nord Caraïbe de la Martinique, est encadrée de deux Mornes volcaniques principaux (La Marry au sud, le Morne du Céron, au nord). C'est une petite plaine alluviale, essentiellement constituée de matériaux de colluvions et de sédiments volcaniques apportés par la rivière du Céron. Son trait de côte est rectiligne, directement exposé aux vagues de la mer des caraïbes. La carte bathymétrique de la région révèle des profondeurs très rapidement importantes.

Une première intervention avait été effectuée dans cette zone en 1994 à l'occasion de l'aménagement touristique par Office National des Forêts, à la suite de la découverte de quelques tessons amérindiens. La présence d'un petit site précolombien dans cette zone avait en effet déjà été signalée en 1976 dans une note de prospection par H. Petitjean Roget qui avait déjà signalé un risque de destruction.

A l'occasion du projet ONF quatre sondages dans la partie extrême nord de l'anse (à l'emplacement du décaissement prévu pour installer un parking) et sept relevés de coupes ont été effectués dans les parties nord de l'Anse.

Les quatre sondages réalisés dans les épaisses couches volcaniques se sont révélés totalement stériles. Ils ont toutefois permis de vérifier la présence d'une couche de ponce beige/jaune, scellant un paléosol, comparable à celle qui recouvre les sites archéologiques de cette zone nord caraï-

be, depuis l'Anse Couleuvre jusqu'à l'Anse Belleville.

En revanche, le rafraîchissement stratigraphique des berms longeant la route en direction du sud de l'anse ont révélé la présence de matériel archéologiques, essentiellement céramique, attestant la présence d'un établissement préhistorique colluvié et recouvert par les colluvions. Il s'agissait, vraisemblablement dans cette zone de la limite nord de l'occupation.

Enfin, une prospection pédestre sur la partie méridionale de la plage, au sud, a révélé la présence de petits fragments de poteries épars le long du littoral.

Deux sondages de 2 m² ont été implantés dans une parcelle agricole en friche à la date de notre intervention. Il s'agit d'un méplat qui borde la route et qui domine la plage de quelques mètres, au sud de la zone qui avait révélé des vestiges de poterie en 1994. Bien que cette zone n'ait attesté aucun vestige précolombien en surface, après prospection pédestre, les fragments de poteries retrouvés de l'autre côté de la route, sur la zone littorale érodée, laissaient présager une possible présence plus en amont.

Ces sondages ont été effectués manuellement à 10 m de distance l'un de l'autre selon un axe perpendiculaire au trait de côte. Ils n'ont pas permis de retrouver la couche archéologique précolombienne, mais ont mis au jour un site funéraire historique remontant probablement au XVIII^e siècle. Il s'agit vraisemblablement du cimetière appartenant à la chapelle de l'Anse Céron attestée par les historiens et aujourd'hui détruite. Cette découverte ne nous a donc pas permis d'aller plus au delà dans nos investigations. En effet, les tombes creusées dans les couches archéologiques contenaient, dans l'ensemble, des sépultures en bon état de conservation nécessitant l'intervention d'anthropologues qualifiés ainsi que d'un délai de fouilles plus important pour un site de cette ampleur.

Sondage 1 (ouest) coupe sud

D'une profondeur maximum de 1,30 m, il est composé de deux couches stratigraphiques. Il a été interrompu à la limite supérieure d'une sépulture historique en place. La couche supérieure, d'une épaisseur de 0,75 m (est) à 1,10 m (ouest) témoigne d'un pendage important vers la mer. Cette couche très compacte et très cendreuse, d'une couleur gris clair, comportait des fragments de madrépore blanchis sans doute en témoignage des nombreux amendements à la chaux effectués sur cette parcelle agricole dès la période moderne et qui se sont poursuivis jusqu'à la période contemporaine. Très peu de matériel historique a été retrouvé dans cette couche.

La couche sous jacente, d'une profondeur de 0,40 m (est) à 0,10 m (ouest), tout aussi compacte et d'une couleur beige clair, contenait quelques fragments de céramique historique et comportait davantage de racines. Aucune trace de la couche de ponce vérifiée dans les sondages plus en amont en 1994 n'a pu être observée dans ce sondage.

Sondage 2 (est) coupe ouest

D'une profondeur maximum de 0,90 m, il est composé de trois couches stratigraphiques principales. La couche supérieure est une terre de labours d'une épaisseur de 0,30 m (sud) à 0,13 m (nord). Elle est compacte, cendreuse, de couleur grise, comportant des fragments de madrépore blanchis (amendements à la chaux) et contenait peu de matériel archéologique historique. La couche 2, de couleur beige clair, cendreuse, comportait quelques fragments de matériel historique, céramique, clous de cercueil, ainsi que des ossements humains très fragmentés et épars. La couche 3, d'une épaisseur de 0,20 m, résiduelle et très perturbée à cet endroit par le creusement de trois fosses sépulcrales historiques, est composée de ponce beige/

jaune. Ce sondage atteste donc l'existence de la couche éruptive de ponce beige qui scelle ordinairement les sites précolombiens dans cette zone. Cependant, la mise au jour des sépultures ne nous a pas permis d'aller au delà .

Sépulture 1 sondage 2

Creusée aux dépens de la couche 3 de ponce beige, une fosse sépulcrale, orientée est-ouest, a été mise au jour. Elle contenait un individu en décubitus (tête à l'est, face au nord) d'une taille moyenne de 1,05 m. D'après les dents de lait encore présentes dans la mâchoire, il s'agit d'un enfant âgé entre 5 et 8 ans. Les ossements très mal conservés, très friables comportaient par endroit une coloration verte et quelques vestiges d'épingles de linceul ont été retrouvées le long du corps et des jambes ainsi que quelques perles d'un petit rosaire. La colonne vertébrale, en connexion, était totalement soudée par la dissolution des ossements, les métacarpes, les carpes, les métatarses et les tarses ayant totalement disparu. La sépulture a été détruite dans sa partie sud et partiellement dans sa partie nord par le creusement ultérieur de deux autres fosses sépulcrales, plus profondes, qui l'encadrent. L'individu dans un très mauvais état de conservation n'a pas été prélevé. Nous avons toutefois effectué un relevé précis avant de protéger cette tombe pour une campagne de fouille ultérieure.

Les sondages effectués à l'Anse Céron ne nous ont donc pas permis de vérifier les limites du site précolombien présent dans cette zone. Mais ils nous ont cependant permis de découvrir un site historique potentiellement riche.

Nathalie VIDAL

LE PRÊCHEUR

Anse Coulevre

Le site de l'Anse Coulevre, localisé à l'extrémité Nord de la côte caraïbe de la Martinique, a été découvert par M. Desgrottes en 1995 à la suite du cyclone Cindy. Cette année, dans le cadre du stage de fouille destiné aux étudiants de l'Université des Antilles et de la Guyane, nous avons entrepris de sonder ce gisement. Pour cela, nous avons dégagé en trois points, sur une largeur d'environ 1 m, la coupe naturelle liée à l'érosion provoquée par le passage du cyclone. De plus, nous avons réalisé deux sondages de 2 et 4 m² sur le petit plateau situé à son sommet. La fouille de deux des coupes, coupes 1 et 2, a été menée à son terme. Le temps imparti au stage de fouille n'a malheureusement pas permis d'achever le dégagement de la coupe 3. De même, la fouille du sondage 1 a dû être interrompue à 2m sous le niveau du sol actuel, au sommet

de la couche d'occupation amérindienne, pour des raisons de sécurité.

La stratigraphie la plus complète a été observée suite au dégagement de la coupe 2 (figure 4). Elle se distingue assez nettement de celles que nous avons observées sur la côte au vent. En effet, aucune trace du niveau de ponce lié à l'éruption P2 n'a pu y être observée. Deux hypothèses peuvent expliquer cette réalité, soit les retombées liées à P2 n'ont pas touché la côte Caraïbe, soit les niveaux liés à ce phénomène éruptif ont été érodés anciennement dans cette zone. On peut juste noter que la tephrostratigraphie du gisement de l'Anse Coulevre est comparable à celle observée dans d'autres sites du nord de la côte sous le vent de la Martinique. Enfin et surtout, la stratigraphie du

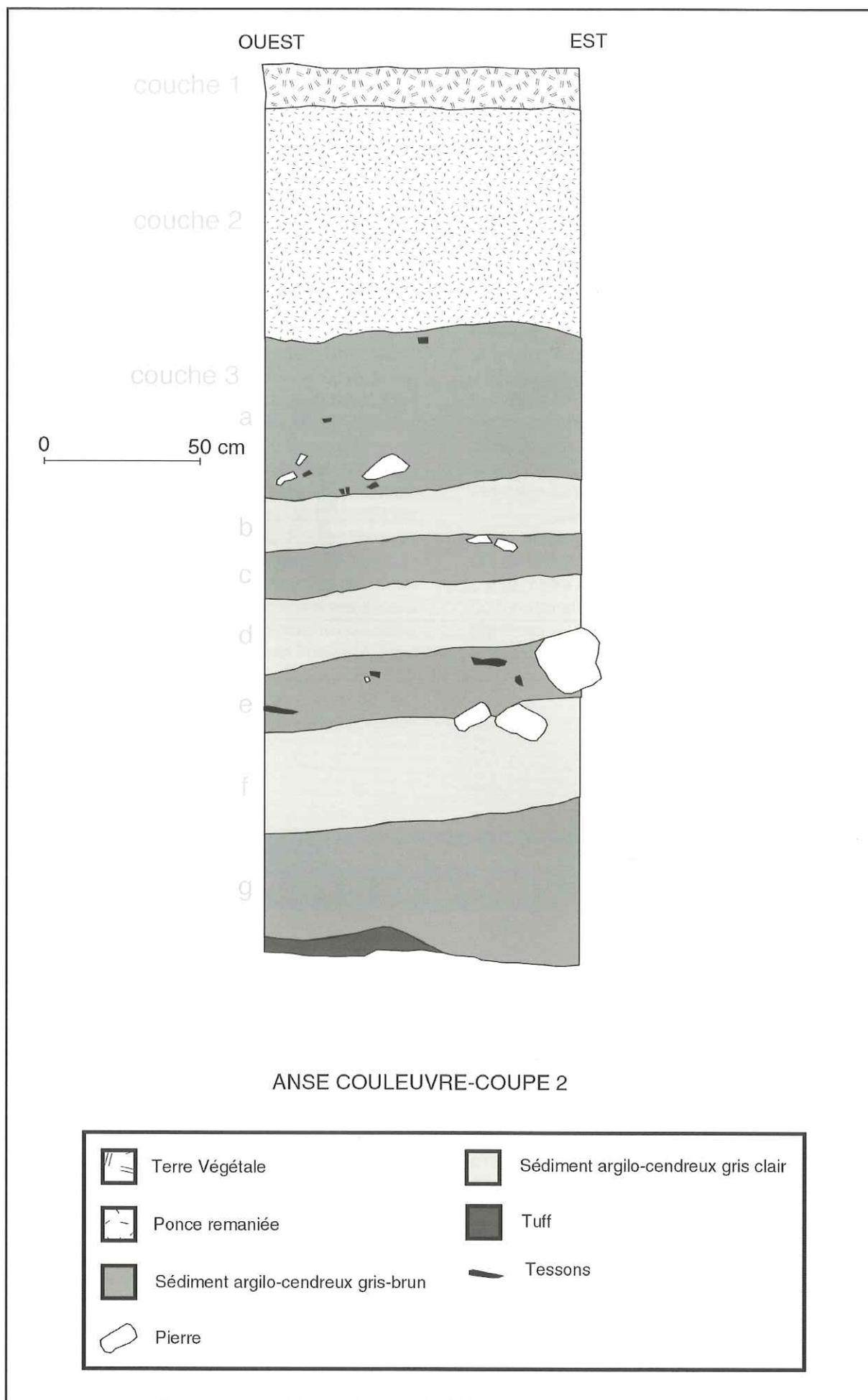


fig. 5 Le Prêcheur, Anse Couleuvre. Stratigraphie du site. (dessin B. Bérard)

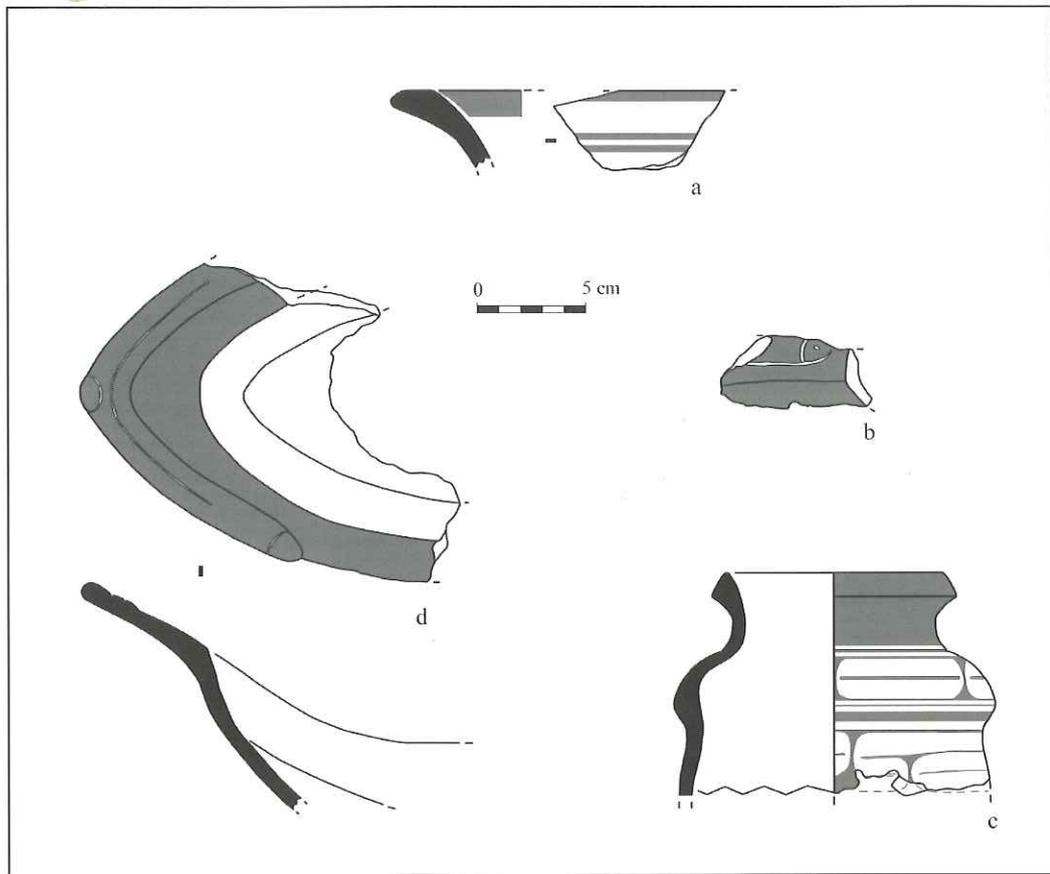


fig.5 Le Prêcheur, Anse Couleuvre. Éléments céramiques du niveau 3g (cf. texte). (dessins F. Honoré)

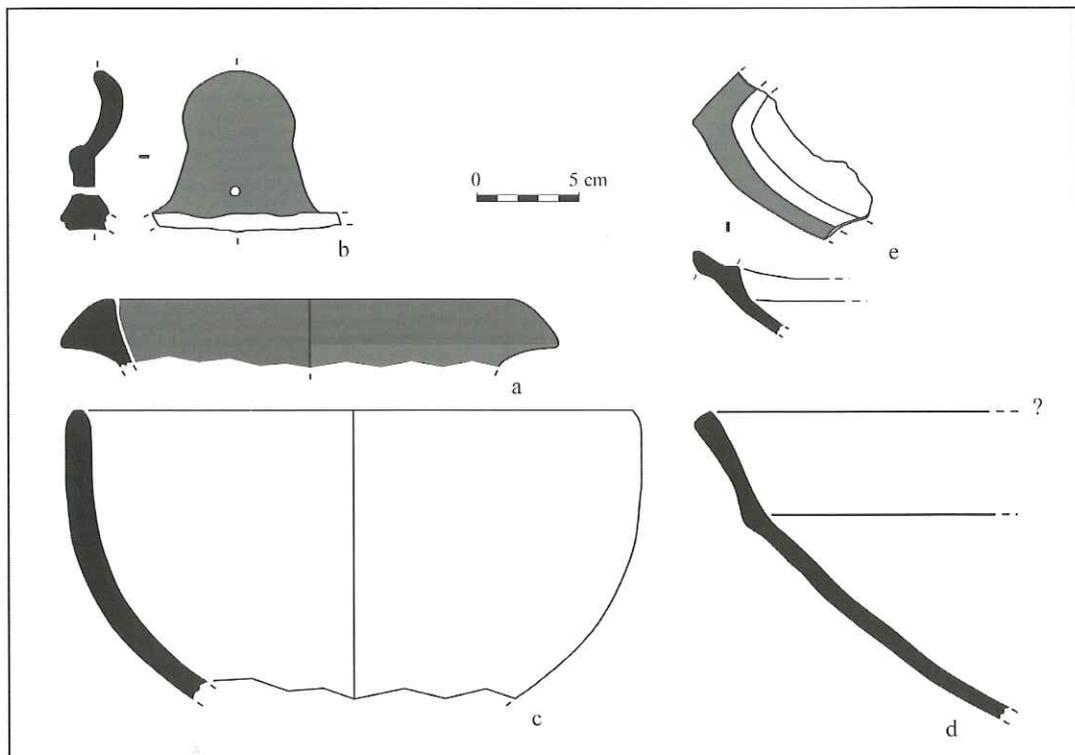


fig.6 Le Prêcheur, Anse Couleuvre. Éléments céramiques du niveau 3e (cf. texte). (dessins F. Honoré)

site de l'Anse Coulevre est originale par la présence de niveaux d'occupation amérindiens séparés par de couches stériles.

Bien que des charbons aient été prélevés dans ce but, nous ne possédons encore aucune datation absolue concernant l'occupation amérindienne du site de l'Anse Coulevre. Seule l'analyse des restes céramiques découverts lors du nettoyage de la coupe 2 nous permet d'obtenir quelques informations concernant cette question. Au sein de cette coupe, 5 niveaux d'occupation amérindiens ont été distingués. Quatre sont situés au sein de la couche 3. Lors de la fouille du plus ancien d'entre eux, le niveau 3g, 79 tessons de céramique ont été recueillis. Ils sont caractérisés par l'importance des décors et particulièrement des décors peints bichromes, rouges et blancs (fig. 5a). Un décor modelé incisé caractéristique a aussi été découvert (fig. 5b). Concernant les formes, deux vases relativement complets ont été découverts. Il s'agit d'une petite urne (fig. 5c) et d'une coupe en hamac (fig. 5d). Ces différents éléments sont caractéristiques du Saladoïde modifié caractérisé en Martinique par le complexe du Diamant. Cette attribution situerait l'occupation du niveau 3g entre 400 et 600 de notre ère. Lors de la fouille du niveau 3e, 105 tessons de céramique ont été découverts. Cet ensemble est caractérisé par un nombre encore important de tessons décorés. Cependant, les décors peints et particulièrement les décors bichromes rouges et blancs sont moins fréquents que dans le niveau inférieur. On observe par contre une présence plus marquée de la peinture noire (fig. 6a). La collection compte aussi une grande anse à oreille monochrome perforée (fig. 6b). Concernant les formes, trois vases relative-

ment complets ont été découverts. Il s'agit d'un bol simple (fig. 6c), d'une vasque carénée (fig. 6d) et d'une petite coupe naviforme (fig. 6e). Ces différents éléments sont caractéristiques du complexe de l'Espérance défini par L. Allaire qui en fait l'origine de la série Troumassoïde en Martinique. L'occupation du niveau 3e pourrait donc être datée entre 600 et 750 de notre ère. Les couches 3a et 3c ont livré un matériel très fragmenté et peu important (respectivement 39 et 65 tessons). Les quelques observations que nous avons pu effectuer semblent indiquer, en accord avec l'étude stratigraphique, que l'occupation de ces couches est à rapprocher de la série Troumassoïde, sans plus de précision. Enfin, la couche 1 est totalement perturbée par les aménagements historiques. Elle contient cependant quelques vestiges céramiques précolombiens. Parmi les quelques pièces que nous avons récoltées, les éléments décorés paraissent particulièrement rares. Il s'agit essentiellement de tessons présentant des décors « scratchés ». Cette couche d'occupation la plus récente pourrait être attribuée de la série Suazoïde. Cette hypothèse est en accord avec le rapprochement avec l'éruption P1 de la Montagne Pelée du niveau de ponce sous-jacent.

Ainsi, le site de l'Anse Coulevre, en grande partie détruit, est constitué d'une série d'occupations allant du Vème siècle de notre ère à l'époque coloniale. Que ces différentes occupations soient nettement séparées stratigraphiquement par des niveaux stériles fait de l'Anse de Coulevre un gisement tout à fait exceptionnel en Martinique.

Benoît BÉRARD

SAINT-PIERRE

Centre de découverte de la Terre

C'est dans le cadre du projet de construction du Centre de Découverte de la Terre, mené et financé par le Conseil Général de la Martinique, qu'ont été réalisées les fouilles archéologiques du 27.09.01 au 25.01.02. En effet, le projet, comprenant la réalisation de quatre bâtiments qui présenteront les phénomènes géophysiques ou climatiques les plus spectaculaires, sur le thème du volcanisme, doit s'implanter sur une zone archéologique sensible. L'implantation des édifices portait atteinte à des niveaux archéologiques amérindiens s'étendant sur une assez longue période : Saladoïde récent et/ou modifié, Troumassoïde, Suazoïde, le Service régional de l'Archéologie a donc prescrit la fouille préalable. Cette opération d'archéologie a été réalisée par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

Petit rappel historique.

Historiquement, la Préhistoire de la Martinique commence à Saint-Pierre. Plus précisément dans les terres de l'habitation Perrinelle. En effet, une première mention de décou-

verte d' « une grande quantité de fragments de poteries paraissant remonter à une antiquité très reculée » est rapportée par le « Journal de la France d'Outremer » en 1855.

Près de soixante-dix ans plus tard, une autre découverte de même type est faite à Saint-Pierre à la Batterie d'Estnotz.

En 1993, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique 18 sondages ont été réalisés (Ph. Gros et J.-M. Martin) entre la place du Mouillage, au sud, et la rivière des Pères couvrant ainsi toute la baie de Saint-Pierre. Dans 7 d'entre eux, une couche noire a été identifiée entre deux couches de ponce.

Fin 1997, la fouille programmée de l'habitation Perrinelle (S. Veuve), quoique principalement dévolue aux vestiges historiques, confirme, en plusieurs sondages, la présence d'une occupation précolombienne à cet endroit.

En 1998, une opération préventive a été menée rue Victor Hugo à l'emplacement d'un projet de construction d'une sous-préfecture (S. Veuve). Là encore, on retrouve cette

couche noire précolombienne, très organique, scellée par une couche de ponce datée de 1300. Sur les sept sondages, la majorité des tessons céramiques identifiables sont attribuables à la période saladoïde ; les périodes du Troumassoïde au début du Suazoïde sont plus discrètes. Il n'en demeure pas moins que ce secteur de Saint-Pierre a été occupé sans guère de discontinuité entre le V^e et le XIV^e siècles de notre ère.

En mai et juin 2000, un diagnostic a été engagé suite au projet de Centre de Découverte de la Terre (S. Veuve). Sur les 22 sondages ouverts, 18 ont attesté une présence amérindienne. Le mobilier recueilli, essentiellement céramique mais comprenant un peu de lithique et des débris de lambis, reflétait lui aussi une occupation s'étendant du Saladoïde récent et/ou modifié au Suazoïde. Il n'a néanmoins pas permis de sérier une succession chronologique et stratigraphique : les éléments très fragmentés, brassés, et parfois en position inversée, pouvaient être liés à un effet de colluvionnement qui semblait impliquer l'existence d'un site en hauteur dont l'état de conservation restait à vérifier. Seule une fouille plus extensive, en larges décapages, pouvait en rendre compte. C'était l'objet de cette opération qui a permis de mettre au jour des vestiges en place, conservés sous forme de structures en creux.

Parmi celles-ci :

- de très nombreux trous de poteaux, un certain nombre de fosses, beaucoup plus rares, des traces de mise en culture dont une portion d'espace cultivé ou de jardin – **fait inédit dans les petites Antilles** – bien conservé sur une surface assez large, des lambeaux de sols d'occupation – parfois difficiles à identifier.
- Le mobilier céramique, assez abondant, s'inscrit, quant à lui, dans la même fourchette chronologique précédemment entrevue lors du diagnostic.

Préambule

La surface à fouiller a été conditionnée par la stricte emprise des bâtiments à construire. Quatre zones d'inégales surfaces (Z 1 : 80 m², Z 2 : 600 m², Z 3 : 70 m², Z 4 : 315 m²) ont été ainsi définies. De ce fait, nous n'avons pu intervenir que sous forme de fenêtres de décapage parfois distantes de plus de 50 m les unes des autres. (Fig. 8)

Pour ce type de site, le fait de ne pouvoir exploiter une large surface ne permet pas de réaliser une étude spatiale suffisamment exhaustive, ce qui contraint les observations à n'être que des « coups de loupe » nécessairement lacunaires.

Méthodologie et choix de fouille

L'intention de départ étant d'atteindre au plus vite les niveaux archéologiques, des décapages massifs à la pelle mécanique ont été effectués sur l'ensemble des zones.

Tout d'abord un dégagement de la couche superficielle de terre végétale qui constitue le niveau de sol actuel et la couche sous-jacente composée des niveaux cendreux déposés par les éruptions de la Montagne Pelée en 1902 a été réalisé. La puissance cumulée des deux couches, sur l'ensemble du site, varie de 0,30 m à 1,80 m (valeur moyenne d'environ 1 m).

Le niveau supérieur de la couche historique est alors mis au jour. Compte tenu des conditions d'urgence, accentuées par le temps perdu lié à des précipitations importantes tout au long du mois d'octobre, les vestiges d'époque historique ont été observés et étudiés de manière succincte.

Par la suite, pour arriver au plus vite aux niveaux précolombiens, un nouveau décapage général a été réalisé :

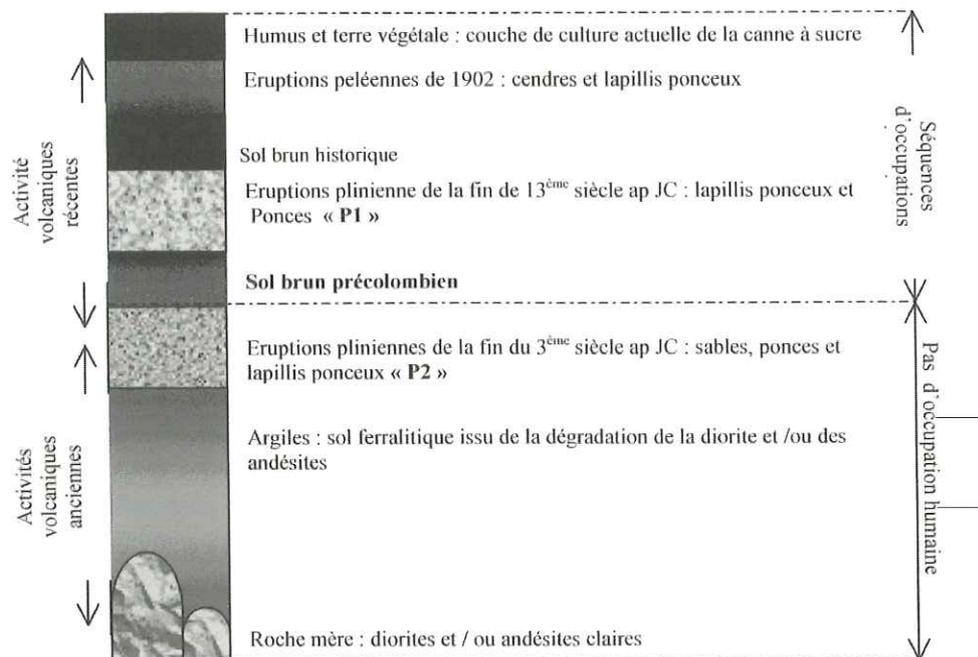


fig. 7

Saint-Pierre, Centre de Découverte de la Terre : stratigraphie du site ; la couche sombre, prise en sandwich entre deux couches de ponce, correspond au niveau d'occupation amérindienne *cliché S. Veuve*).

l'épaisseur cumulée des couches historiques et de la couche de ponce sous-jacente P1 varie de 0,25 m à 1 m (valeur moyenne de 0,80 m).

A ce stade de l'opération, deux zones de fouilles sont privilégiées. Ce choix a été déterminé à la fois par la concentration et l'intérêt des vestiges : la zone 4 ayant livré, sous la ponce P1, d'une part les traces bien marquées des sillons d'un espace cultivé (champ ou jardin caraïbe), et, d'autre part, des trous de poteaux associés à un niveau de circulation ; la zone 3 offrait, également, quant à elle des traces plus ténues de sillons de culture ainsi qu'un important volume de tessons de céramiques.

A ce stade, quelques tranchées profondes ont été effectuées sur toute la séquence stratigraphique : chronologiquement, les grandes périodes d'occupation sont aisément repérables car bien encadrées par les événements éruptifs. Stratigraphiquement, elles présentent, sur le terrain, des contrastes de couleurs et de textures bien marquées qui en rendent l'identification aisée (fig. 7). En revanche, il a été très difficile, voire impossible, à certains endroits, de déceler des niveaux différents dans l'épaisseur des *sols bruns* (c'est tout aussi valable pour la période historique). Deux facteurs peuvent en partie expliquer cette difficulté de lecture : des phénomènes de colluvionnement – quoique limités – sont intervenus, mais surtout les activités agricoles quelles qu'elles soient ont brassé les sédiments en place.

Tout d'abord, les niveaux supérieurs ont été fouillés en planimétrie et en extension ; cette méthode a permis de bien mettre en évidence la zone d'espace cultivé. Mais du fait de la difficulté de lecture dans l'épaisseur des *sols bruns*, une fouille par carroyage (2 x 2 m) semblait pertinente pour les autres secteurs. De fait, cette méthode n'a pas été très concluante, probablement du fait du brassage trop important du mobilier : elle n'a pas permis de dégager des espaces d'activités bien différenciés.

La période historique

Après le premier décapage qui visait à atteindre les niveaux historiques, quelques vestiges épars de cette période ont été mis au jour. Bien que marginaux par rapport à la problématique générale de la fouille, ils pouvaient être liés à l'existence du château et de l'habitation Perrinelle située en contrebas et apporter quelques éléments d'information à l'étude de ce site déjà entreprise depuis plusieurs années. C'est pourquoi ils ont fait l'objet d'observations succinctes.

– Dans la partie nord ouest de la zone 2 un grand creusement de 80 m² environ sur une profondeur de 3 m a détruit les niveaux amérindiens. Il s'agit d'une carrière de matériaux de construction : on y observe en effet de nombreux rejets d'éclats de taille d'andésite dont certains conservent encore des coins de débitage ; en outre des prélèvements d'argile semblent avoir été effectués dans le même secteur.

– A proximité, dans l'angle sud ouest de la même zone, une portion de canal d'adduction d'eau maçonnée et couverte à la façon d'un caniveau a été observée sur 6,50 m de long. Il est orienté dans le sens du pendage général et

pourrait fonctionner plus bas avec un segment de canal déjà reconnu à proximité de Perrinelle.

– Plus en amont en zone 1, une structure linéaire, elle aussi orientée dans le sens de la pente, a été remarquée. Elle est marquée par une surface indurée et piétinée, localement, par des traces d'empierrement. Il s'agit d'un chemin dont la largeur observée pourrait atteindre de 2 à 2,50 m et dont la longueur n'a pu être observée.

– Enfin, on peut noter de façon anecdotique, dans la couche historique la présence de quelques fosses d'inhumation de bovidés nécessairement antérieurs à l'éruption de 1902.

La période précolombienne

Ce site a chronologiquement mis en évidence plusieurs niveaux d'occupation.

Essentiellement, c'est la présence d'une part, d'un grand nombre de trous de poteaux et d'autre part, de niveaux de mise en culture qui en constituent l'intérêt majeur.

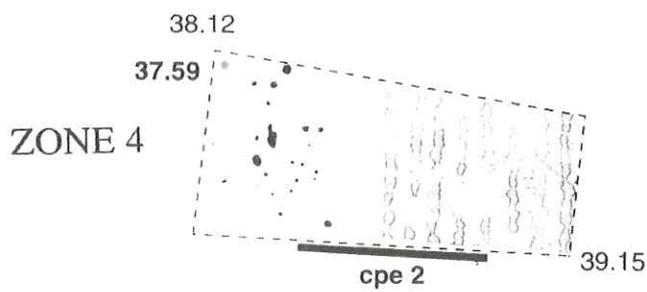
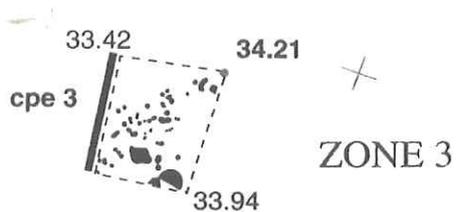
Plus secondairement, quelques rares fosses et une sépulture unique sont en comparaison d'un intérêt purement factuel :

– La sépulture est apparue en zone 4 à la base des niveaux amérindiens. Elle forme une fosse ovale de 0,45 m sur 0,95 m. Le matériau osseux, en mauvais état de conservation, a été prélevé à l'aide d'un coffrage pour être fouillé ultérieurement hors du terrain.

– Les fosses sont en grande majorité de petites dimensions et de faible profondeur. Elles se présentent sous la forme de petites dépressions ou cuvettes aux contours quelques fois flous dont la nature anthropique n'est du reste pas toujours évidente voire incertaine (une quinzaine). Il en existe aussi, plus rarement, quelques unes de plus grandes dimensions et aux contours irréguliers correspondant à des « chablis » probablement liés au défrichement. Par contre, en zone 3, il a été mis en évidence une grande fosse d'un diamètre d'1 à 1,20 m pour une profondeur totale de 0,80 m de forme concave avec un creusement régulier. Situé dans les niveaux les plus anciens (Saladoïde récent et/ou modifié) à la base de la couche amérindienne, elle a pour principal intérêt d'avoir livré une bonne quantité de mobilier céramique ; sa fonction n'a pas été identifiée.

Les sols d'occupation

Rappel – La fourchette chronologique semble s'étendre sur 7 siècles et couvre 3 cultures – du plus récent au plus ancien – le Suazoïde, le Troumassoïde et le Saladoïde récent et/ou modifié. La phase suazoïde précédant l'éruption de 1300 est évidemment présente sur toutes les zones. Les autres périodes sont plus inégalement représentées. On notera que les critères de différenciation de la culture dite troumassoïde sont encore trop mal définis en terme de faciès céramique. La période ancienne (Saladoïde récent et/ou modifié) est essentiellement présente en zone 3 à la base de la couche amérindienne, dans d'autres cas, sous forme très résiduelle.



0 30m

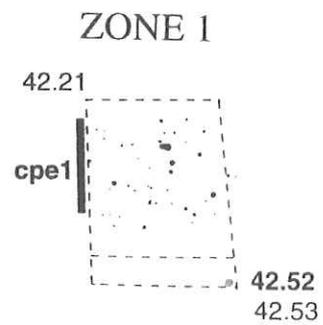
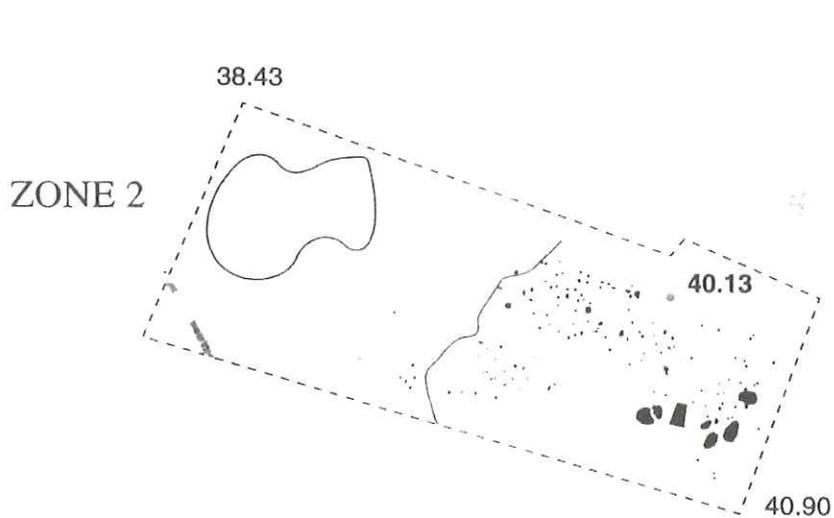


fig. 8

Saint-Pierre, Centre de Découverte de la Terre. Plan général de la fouille. (dessin INRAP)

Phase récente

– En zone 4, dans le jardin, les niveaux d'occupation sont extrêmement bien conservés ; la quasi-absence de sédimentation et l'absence d'érosion marquent un abandon rapidement scellé par l'éruption P1.

Hors jardin, on note essentiellement l'existence de nombreux trous de poteaux et de plus rares structures en creux comme des fosses associées à la présence d'un horizon peu épais qui a livré une grande partie de mobilier à plat semblant fonctionner avec les structures.

Entre la zone cultivée et l'espace marqué par les trous de poteaux, on note une surface d'environ 2 m de large sur une longueur d'environ 10 m qui a montré des traces de piétinement et de rares tessons à plat. Cette bande qui longe la limite occidentale du champ (jardin) apparaît nettement comme une surface de circulation.

– En zone 1 et 2, les structures quoique assez nombreuses, attestant la présence de constructions légères, sont marquées par l'existence d'un épandage de mobilier à plat très peu important semblant associé parfois à des surfaces damées marquant probablement des lambeaux de sols conservés localement. Dans la partie ouest de la zone 2, le mobilier, extrêmement rare, pourrait indiquer une petite phase d'érosion ayant raboté les sols d'occupation ou bien ceux-ci, trop ténus, n'ont pas été perçus.

– En zone 3, la phase finale présente des structures peu nombreuses et des niveaux de sols peu identifiables. Elle est aussi marquée par quelques traces de cultures dans lesquelles on trouve des éléments chronologiquement moins homogènes résultant d'un brassage très certainement lié à l'activité agricole.

Une phase intermédiaire ?

Dans l'épaisseur de la couche précolombienne on remarque souvent des éléments mêlés semblant témoigner de remaniements dus à des phases d'érosion ou de brassages pouvant provenir d'un site plus ancien remanié. Ceci a été observé dans les zones 3 et 4, assez mal dans les zones 1 et 2 dont les éléments céramiques cumulent à peine 5% du volume recueilli sur la totalité du site. En zone 3, différents niveaux formant l'épaisseur de la couche amérindienne ont cru être distingués ; ils montrent ponctuellement des surfaces damées avec parfois du mobilier à plat. Mais il est difficile d'affirmer, sur une aussi faible surface, que ce sont des niveaux de sols en tant que tels.

Une phase ancienne

– En zone 4, à la base de la couche amérindienne, un horizon peu épais a livré de grandes quantités de mobilier céramique et certains artefacts disposés à plat qui ont fait l'objet de relevés de répartition précis. Ils n'ont pas permis de mettre en relief des zones de concentration bien particulières ni une éventuelle forme d'habitat.

– En zone 3, à la base du niveau amérindien, les éléments collectés de céramiques, homogènes et appartenant au Saladoïde récent et/ou modifié, montrent une moindre fragmentation et une meilleure conservation des surfaces. Ils

sont par endroits groupés ou au contraire de manière plus lâche suggérant des zones de circulation ; néanmoins, ce type d'observation reste très lacunaire sur cette surface restreinte ; ils peuvent pourtant bien correspondre à un niveau de sol en place, le plus ancien et certainement le mieux conservé du site.

Les espaces cultivés (fig. 9)

Les vestiges de deux espaces cultivés ont été mis au jour, l'un dans la zone 3, l'autre dans la zone 4. Ils se situent tous les deux en surface de la couche précolombienne et caractérisent ainsi la dernière occupation du site. Ils marquent une mise en culture bien particulière, essentiellement caractérisée par un système alterné de sillons et de billons.

En zone 3, la surface de dégagement des traces agraires réduite à une vingtaine de m² impliquait une observation très lacunaire qui ne peut absolument pas donner lieu à une analyse. Celle-ci a donc essentiellement été argumentée à partir des observations menées dans la zone 4. On notera simplement que l'entraxe des sillons/billons, beaucoup plus réduit, semble indiquer une autre variété de culture que celle observée en zone 4.

Description

La différence de hauteur entre le fond du sillon et le sommet des billons est de 0,18 à 0,20 m en moyenne. La largeur des sillons est de 0,60 à 0,80 m, celle des billons de 0,80 à 1,20 m. Leur longueur totale n'est pas connue, chacun d'eux se poursuivant hors de l'emprise de la fouille. Ils n'ont été observés que sur une longueur maximale de 10 m.

On peut distinguer dans les sillons des dépressions de forme ovale avec un profil en cuvette et d'une longueur de 1 à 1,20 m pour une largeur de 0,50 à 0,70 m. Ces cuvettes, à la profondeur peu marquée, 0,05 à 0,06 m, sont toutefois nettement observables. Certaines d'entre elles qui ont été fouillées présentent un surcreusement. Leur disposition est systématique : elles s'enchaînent les unes aux autres tous les quinze à trente centimètres ; elles ne sont cependant pas présentes sur la totalité de la surface cultivée. Des anomalies et des irrégularités ont été repérées sur la surface cultivée, elles correspondent certainement à des traces de bioturbation.

Par ailleurs, quelques traces de trous de poteaux repérées entre les sillons 6, 7 et 8 signalent très probablement l'emplacement de tuteurs.

Ces observations indiqueraient la cultures de plantes différentes, ce qui correspond à ce que l'on connaît des techniques de mises en culture amérindiennes.

Les trous de poteaux

Le site a livré environ 230 trous de poteaux sur une surface maximale de 600 m² (le reste de la surface étant occupé par les zones cultivées et tronqué par les vestiges historiques). Les zones 3 et 4, trop atypiques pour faire partie de l'analyse approfondie (surface trop restreinte et contexte différent) méritent néanmoins quelques observations :

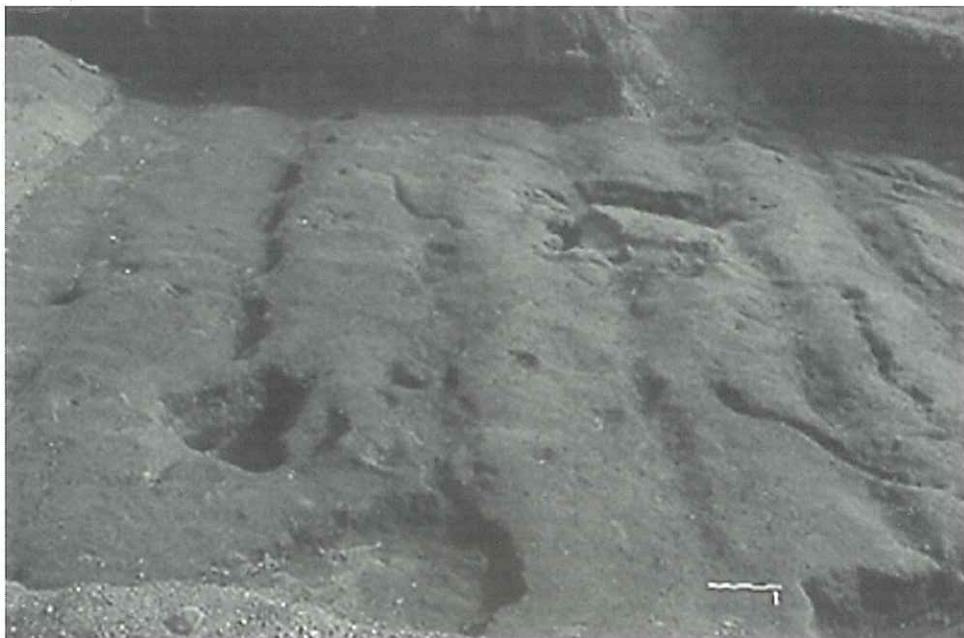


fig. 9 Saint-Pierre, Centre de Découverte de la Terre. Surface de la zone cultivée amérindienne. (cliché INRAP)

– En zone 4, les trous de poteaux observés sont de dimensions variables, aucun plan spatial n'a pu être dégagé. Ils sont tous apparus à l'horizon supérieur de la couche amérindienne, immédiatement sous la ponce de 1300. Situés à proximité de l'espace cultivé, il est donc fort probable qu'ils lui soient contemporains. Ils pourraient alors correspondre à une aire d'activité agricole associée.

– A l'inverse, en zone 3, la plupart des trous de poteaux, n'apparaissent pas sous la ponce de 1300. Ils ont été remarqués à l'approche de la base des niveaux amérindiens et de la ponce P2 (de 295) ; ils pourraient alors fonctionner avec les niveaux les plus anciens.

On peut y observer des diamètres récurrents de 0,25 à 0,30 m avec des profondeurs de 0,10 à 0,20 m et l'absence de petits creusements de type piquets par exemple. Par ailleurs, les trous forment un groupe compact où les poteaux semblent parfois presque jointifs dans un espace très restreint, à la différence de la maille plus lâche qui a été observée dans les autres zones. En outre une forte densité de céramique y est associée. Ces deux paramètres seraient-ils les marqueurs d'un lieu d'habitat proprement dit qui n'a pas pu être spatialement compris du fait de l'exiguïté de la zone fouillée ?

En revanche, la zone 2 d'une surface de 260 m² qui compte, à elle seule, plus de la moitié des trous de poteaux (environ 130) présentait suffisamment de paramètres pour servir d'échantillon représentatif et de base à une analyse approfondie. A proximité, la zone 1, malgré sa surface restreinte, lui a été associée parce qu'elle présentait de fortes similitudes.

En se fondant sur un rapport diamètre/profondeur, il a été possible de dégager quatre tendances générales.

Les trous de poteaux de plus grandes dimensions observées ont un diamètre variant de 0,30 à 0,40 m pour une profondeur corrélée de 0,35 à 0,40 m ; quantitativement, ils sont très minoritaires.

Des trous de poteaux dont le diamètre s'échelonne de 0,15

à 0,25 m (marginale à 0,30 m) avec une profondeur allant de 0,20 à 0,30 m ; bien que très nombreux sur le terrain, il ne se détache pas cependant de module représentatif.

Une autre série de trous de poteaux dont le diamètre varie de 0,10 à 0,15 m pour une profondeur de 0,15 à 0,25 m. Ces deux dernières séries de poteaux sont globalement majoritaires sur le site.

Un dernier groupe de trous présentant un diamètre très restreint compris entre 0,7 et 0,12 m alliant une très faible profondeur de 0,5 à 0,10 m. Ils se caractérisent par un profil en entonnoir, un fond pointu et, très fréquemment, un creusement en biais. Il s'agit probablement de trous de piquets.

Deux types de comblements ont été nettement distingués : le premier (A) se caractérise par un sédiment sombre, de couleur noirâtre, contenant peu de sable et de graviers de ponce au sein d'une matrice très limoneuse et organique, assez meuble. Le second (B) à dominante de ponce est constitué d'un sédiment plus clair –de marron à ocre- parfois comprenant peu de limon et majoritairement du sable, des graviers et des petits cailloux de ponce, le tout formant une matrice très meuble.

On notera que ces deux comblements bien différenciés semblent pourtant apparaître à quelques centimètres près sous le même horizon de creusement, sous la ponce de 1300. Les comblements de trous de poteaux de type A sont-ils, de fait, antérieurs à ceux du type B ? Dans ce cas ils pourraient correspondre à une phase relativement plus ancienne qui précéderait –mais de très peu puisqu'il n'y a pas trace de sédimentation importante ni de forte érosion- une phase ultime d'abandon et/ou de destruction par l'éruption volcanique.

Un deuxième décapage a été effectué après cette étude pour atteindre la ponce de 295 au cours duquel sont apparus un certain nombre de trous de poteaux dans la partie ouest de la zone où la pente est un peu plus marquée. Il serait difficile d'affirmer qu'ils appartiennent à une phase

plus ancienne : leur niveau d'apparition a pu être comblé par un phénomène d'érosion ou bien masqué par un phénomène de sédimentation ; de plus, le contexte céramique, quoique rare, reste chronologiquement le même.

L'étude spatiale des trous de poteaux n'a pas permis de mettre en relief sur plan une organisation nette, en terme de structures bâties à l'exception de deux cas –très hypothétiques- isolés situés en zone 2.

On peut s'étonner d'une telle densité de vestiges –qui ne rend d'ailleurs pas aisée la lecture de l'espace qu'ils occupent- ne se dégagent pas plus de plans structurés. Mais la multiplicité des trous de poteaux pourrait être précisément liées à la nature même des constructions. La légèreté des matériaux mis en œuvre implique nécessairement leur entretien régulier avec consolidation, réfection... voire parfois des déplacements ou des abandons ponctuels au sein de l'aire d'occupation : en ce sens, les nombreux petits trous de poteaux à fond pointu et dont le creusement est souvent biaisé, correspondent très certainement à des supports latéraux de calage et de consolidation. Enfin, n'oublions pas que les structures directement liées à l'activité agricole ne sont peut-être pas conçues dans bien des cas, pour durer plus d'un ou de quelques cycles saisonniers.

Le mobilier céramique (fig. 10)

La totalité du mobilier céramique collecté sur le site avoisine les 9000 tessons (8973). Comme les 9/10 proviennent des zones 3 et 4, elles fourniront naturellement la base de l'étude. En effet, on y dénombre plus de 1500 éléments pour certains ensembles et les deux autres zones, fouillées

plus superficiellement, n'offrent pas la même densité de matériel malgré le grand nombre de structures en présence (érosion ?).

L'état général de conservation du mobilier le rend peu identifiable. Les surfaces des tessons peints et/ou scratchés sont fréquemment érodées. La peinture blanche souvent surimposée à la peinture rouge semble, quant à elle, encore plus fragile. Aussi, le nombre retenu pour les tessons peints en rouge et *a fortiori* en blanc est sensiblement supérieur au comptage préalablement réalisé. De même, pour les décors scratchés, seules les traces nettes d'un traitement de surface à l'aide de végétaux seront étudiées. D'emblée, de fortes disparités sont perceptibles entre le mobilier des zones 3 et 4 situées à une cinquantaine de mètres de distance l'un de l'autre.

Description

En zone 3, la céramique prélevée à la base de la couche d'occupation amérindienne présente le meilleur état de conservation et constitue un ensemble plus fiable car plus homogène.

Le tiers des tessons possède un décor. L'extrême variété des cas rend la tâche d'identification délicate ; cependant, on peut fréquemment retenir que la peinture à dominante rouge tient lieu de décoration pour presque les 2/3 des tessons. Ceux peints en noir restent exceptionnels (fragilité probable). Le blanc, plus fragile, n'est souvent visible qu'à l'état de traces. Le reste de la décoration s'exprime par des incisions qui ornent des récipients de formes très variées (notons que les tessons sont souvent peu représentatifs de la forme globale : vases hamacs, vases de plan ovale...) ou



fig. 10 Saint-Pierre, Centre de Découverte de la Terre. Éléments céramiques remarquables : tampon à tatouage, tesson à décor incisé, adorno zoomorphe.

par des décors modelés présents sur les différentes parties du vase. Leur fragmentation ne permet pas toujours de les situer. Plus marginalement, on peut repérer des motifs comportant des bandes réservées par un trait incisé rouge qui se surimposent la plupart du temps à la peinture rouge d'ensemble. Il existe également des motifs gravés montrant une incision fine réalisée après séchage de l'argile. Très exceptionnellement on trouve des décors grillagés (0,6% environ des tessons décorés).

Les formes sont très variées ; cependant il existe une proportion notable de récipients à lèvre débordante peinte sur l'extérieur.

Parmi les moyens de préhension, les oreilles sont les plus fréquentes, souvent ornées de décors modelés, presque toujours peintes. Par ailleurs, l'état trop fragmentaire des anses en ruban ne permet de comprendre ni leur forme ni l'emplacement de leur attache sur le vase. Seulement deux adorns ont été trouvés. Placés sur ou sous le rebord du vase, l'emplacement de leur arrachement a été ponctuellement observé. L'un représente une tête d'oiseau, l'autre probablement un visage. Le premier est massif et de section circulaire, l'autre est un tesson façonné.

A propos des fonds les « ombiliqués » dominent. Ils sont obtenus par un enfoncement de la base du vase, plus ou moins marqué, créant ainsi un plan stable. L'usure de l'arête de la dépression confirme cette pratique. En revanche les fonds plats ou annulaires sont rares.

Les fusaïoles sont fréquemment réalisées sur un tesson dont le pourtour a été volontairement usé pour obtenir un cercle de 5 à 7 cm de diamètre moyen avec perforation centrale biconique.

En conclusion, les caractères dominants de la période saladoïde récent et/ou modifié sont la présence d'une peinture rouge épaisse et couvrante, de bords épaissis, de larges lèvres éversées décorées d'incisions, d'oreilles décorées et de fonds arrondis.

En zone 4, deux objets identifiés retiennent l'attention : un tampon à tatouage et un fragment de statuette anthropomorphe. Par ailleurs, on observe marginalement des vases surbaissés ou carénés. Plus communément, des formes de céramiques comparables à celles de la zone 3 sont présentes. De façon récurrente, les caractéristiques suivantes sont remarquables : présence de pieds de vases de section circulaire, fort diamètre, forme ouverte en larges coupes, traitement des surfaces par « scratchage ». Ce dernier type de traitement est plus systématiquement observé qu'en zone 3. Quant aux platines, d'un diamètre (restitué) de 30 à 40 cm, le profil des bords est assez varié et souvent irrégulier. Deux tendances se dessinent néanmoins : une première — commune à la zone 3 — permet de noter la présence de bords arrondis. La seconde laisse voir des bords triangulaires bas. Plusieurs pieds ou départs de pieds de platines ont été observés ; plats, leur décor est scratché.

Enfin, les fusaïoles ont été réalisées, pour partie, sur un tesson usé en périphérie. Comme en zone 3, elles se présentent sous une forme conique ou biconique.

En conclusion, le mobilier de cette couche contient appa-

remment beaucoup d'éléments du Saladoïde récent et/ou modifié. Présent de manière résiduelle, il semble arrivé là par érosion des sols d'occupation situés en amont ou sur place. Beaucoup d'éléments de ces séries marquent la période post-Saladoïde (pieds de platines ou de vases, abondance des décors scratchés, tampon, fragilité des peintures...). Les traceurs susceptibles de différencier nettement le Troumassoïde du Suazoïde antérieur à 1300 sont encore trop mal définis et les faciès céramiques s'expriment en tendances. S'il est évident que la dernière occupation de la zone 4 est datable de fait et précisément de la fin du 13^e siècle, le mobilier collecté à proximité immédiate de cet espace cultivé peut dans certains cas provenir d'un site plus ancien remanié.

Le mobilier lithique

La fonction des manuports observés (entiers ou cassés) n'est pas connue bien que quelques uns présentent des traces de percussion.

Le débitage se caractérise par deux modes opératoires distincts : débitage sur enclume, percussion directe. Les matériaux se partagent entre les jaspes, les roches volcaniques locales (andésites, dacites, ponces) et de quelques silex d'importation. L'outillage modifié se limite à un fragment laminaire à un bord usé, un grattoir et une série d'éclats et de fragments de galets ou de plaquettes denticulées (cette dernière comportant probablement des pièces de technique).

Le matériel poli à fonction identifiable est composé de haches (certaines brisées et réutilisées comme percuteurs), une fusaïole inachevée et un trigonolithe : ce dernier est un des seuls éléments culturels rencontrés lors de cette fouille avec le fragment de statuette de terre cuite signalé plus haut.

Conclusion générale

Les principaux résultats de cette opération s'articulent autour de trois thèmes complémentaires qui s'inscrivent dans le passé précolombien de l'île.

L'habitat (au sens large) est attesté par une forte densité de trous de poteaux et par l'abondance de la céramique dans certaines zones (9000 tessons). La plus rare présence céramique dans les zones 1 et 2 pourrait quant à elle être significative d'un espace plus périphérique de l'habitat, mais certainement très peu éloigné de son noyau. Du point de vue des structures, nous nous trouvons ici plutôt de manière générale, en présence de constructions légères, de type *ajoupa*, peut-être en relation avec l'activité agricole des lieux. Il ne semble pas exister de bâtiments de grandes dimensions, de type *carbet* et ceci à toutes les périodes représentées sur le site. Mais rien n'en prouve pour autant l'absence sur les larges surfaces qui n'ont pas été exploitées (hors emprise du projet). La présence de trous de poteaux et de mobilier sur toute l'épaisseur de la stratigraphie du site signent aussi sa longue durée d'occupation.

Cette fouille aura permis de mettre en évidence l'existence

de deux espaces cultivés. Immédiatement scellés par la couche de ponce de 1300 ap. JC, ils sont dans un état de conservation exceptionnel. Ils témoignent d'un type de pratique culturale ayant cours chez les amérindiens au tout début du XIV^e siècle, plus de 300 ans avant l'arrivée des premiers colons. D'ores et déjà des questions se posent quant à la forme de l'espace cultivé (champs, jardin, abattis...) et aux techniques de mise en culture. Ces traces agraires, qui correspondent à des techniques bien particulières, peuvent trouver des comparaisons dans le reste de la Caraïbe et sur le continent sud-américain. Leur interprétation ici reste encore à affiner. Les analyses palynologiques des prélèvements pratiqués dans ces ensembles pourront peut-être rendre possible l'identification d'une partie des espèces végétales qu'on y a cultivées.

La céramique montre des caractéristiques qui marquent différentes phases chronologiques mais aussi une intense activité agricole qui en a par endroit mélangé les élé-

ments. Deux chronologies principales se distinguent en deux endroits sur l'emprise de la fouille. Une phase ancienne du Saladoïde récent (zone 3) et une plus récente du Troumassoïde et/ou du Suazoïde (zone 4). Cette dernière période est celle de l'éruption de 1300. Cette constatation démontre l'utilisation répétée de lieux privilégiés destinés à la production agricole. Ces séries peuvent constituer de nouvelles références pour ces phases chronologiques encore insuffisamment documentées.

Philippe GROS

(avec la collaboration de Gilles ESCALLON, Frédérique HONORÉ, Xavier MILLAND et Nicolas WEYDERT)

Prospection de batteries militaires

La prospection de batteries militaires a été entreprise à la demande des Monuments Historiques. Réalisée dans la deuxième moitié du mois de décembre 2001 elle n'a certainement pas permis d'accéder à tous les vestiges de batteries, compte tenu de la saison des pluies, favorable à une végétation exubérante. Cependant certains résultats obtenus pourraient convenir aux buts de cette mission.

La côte atlantique n'a pas permis de retrouver un quelconque vestige de batterie. En effet, ou bien elles étaient intégrés aux bourgs ou à proximité immédiate et compte tenu de l'abandon de ces batteries au cours du XIX^e et l'extension des bourgs à la fin du XIX^e et du XX^e siècle, il paraît normal qu'il n'en reste rien. Pour celles qui se trouvaient à l'extérieur des bourgs, le long de la côte, la végétation était tellement dense que l'on n'a pu accéder à aucune batterie, à supposer qu'il en reste quelque vestige. Seul l'emplacement de la batterie de la Pointe Spoutourne a été retrouvé, mais aucun vestige architectural n'est apparu.

La côte sud n'a fourni que des vestiges ténus de batteries qui ne peuvent se prêter à une mise en valeur par les Monuments Historiques, à l'exception de la batterie de la Pointe Borgnesse, relativement bien conservée.

En fait, c'est la côte caraïbe qui a présenté les batteries les plus intéressantes pour les Monuments Historiques.

Les batteries de la Pointe des Nègres, dans le secteur nord de Fort-de-France, constituent l'élément le plus intéressant : batterie haute avec un petit fort encastré dans la roche, batterie basse avec des bâtiments adjacents précédé par un fossé, le tout en excellent état. L'historique est intéressant et abondant. Occupées actuellement par l'Infanterie de Marine pour environ quelques années, elles seront ensuite abandonnées par ces militaires. Le site offrant une superbe vue sur la mer ne manquera pas alors d'attirer la convoitise des promoteurs, ce qui inévitablement ne pourra que nuire au site, voire le détruire. C'est la raison pour laquelle une protection au titre des Monuments Historiques s'impose le plus rapidement possible afin de protéger cet ensemble remarquable. Bien entretenu par les militaires, malgré leurs faibles moyens, une mise en valeur nécessiterait peu de moyens. Seul l'étage supérieur du fortin a été aménagé avec des cloisons afin de loger les militaires présents, mais sans porter atteinte au parapet extérieur.

La batterie et le lazaret fortifié de la Pointe du Bout constitue un ensemble intéressant, relativement bien conservé mais en partie défiguré par des constructions des années 1960 à l'arrière de la batterie (sorte de théâtre et restaurant, tous deux à l'abandon, végétation abondante et le fossé à l'avant du lazaret servant de décharge de matériel). Deux canons de la fin du XIX^e siècle subsistent, et là aussi l'historique est bien développé.

Le morne d'Orange à Saint-Pierre avec la batterie du Morne

d'orange associée à la Vierge des Marins et la batterie Sainte Marthe, datant de la fin du XVIII^e siècle, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques constituent les seuls vestiges militaires ayant survécu à l'éruption de 1902. Pour les batteries du morne d'Orange, des fouilles archéologiques devraient précéder une mise en valeur.

La batterie du Morne d'Orange ne présente que le sommet du parapet, le sol se situe à 40 cm au-dessous.

La batterie Sainte-Marthe possède son parapet semi-circulaire, une poudrière en bon état, des bâtiments en ruines du logement de la garnison, un fut de canon, et un bassin

d'alimentation en eau.

Citons enfin la batterie de la Pointe du Fond Capot, au nord de Bellefontaine qui offre elle aussi, comme les autres une belle vue sur la mer, avec au centre un puits (comblé) et une petite casemate à l'arrière.

La plupart des batteries sont de plan semi-circulaire, à l'exception de celle de la Pointe Borgnesse, et du Font Capot, qui ont des parapets rectilignes.

Serge VEUVE

PCR

Le Néolithique de la Martinique dans son contexte antillais

L'année 2001, après une année 2000 durant laquelle l'activité avait été réduite, a permis le démarrage véritable des travaux concernant deux de nos objectifs prioritaires : Les études paléo-environnementales et l'exploitation des données issues de la fouille du site de Dizac au Diamant.

Par ailleurs, cette année a été marquée par la sortie des premières publications issues de notre PCR et par la présentation dans différents congrès de travaux réalisés par notre équipe de recherche. Enfin, la base de données bibliographique à laquelle nous travaillons depuis plusieurs années a été mise en ligne. Cet outil est maintenant à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique. Ce travail a été rendu possible par l'arrivée dans notre équipe de M. Guillaume, archéologue et informaticien.

Comme on peut le voir, notre projet collectif de recherche qui en est à sa septième année d'existence est entré (en parallèle de la poursuite des recherches) véritablement dans la phase de diffusion des résultats. Les prochaines années devraient connaître une accélération de cette politique de publication (articles, ouvrages monographiques).

Résultats significatifs

Le lancement des analyses paléo-environnementales nous a permis d'obtenir un premier ensemble d'informations concernant le gisement de Vivé au Lorrain grâce à l'étude anthracologique réalisée par C. Tardy. Ainsi, le village saladoïde ancien de Vivé était situé au sein d'une forêt tropicale mésophytique. Cependant, un certain nombre de taxons identifiés témoignent aussi de la proximité de formations marécageuses et ripicoles. Enfin, d'autres espèces nous montrent que les amérindiens ont su exploiter la diversité des

ressources présentes dans l'île. Ainsi, l'échantillon comprend un certain nombre d'éléments associés à la grande forêt tropicale hygrophile (*Ilex*, Gommiers blancs) ainsi que des espèces plus xérophytiques (*Guaiaecum officinale*).

L'étude préliminaire des restes conchyliens provenant du site de Dizac au Diamant a permis de confirmer le caractère exceptionnel de cette collection. Les premiers résultats semblent montrer une modification des espèces consommées et des environnements exploités durant l'occupation. Ces changements pourraient être en relation avec une surexploitation des espèces de «premier choix» essentiellement les donax. Des analyses plus fines permettront prochainement d'affiner notre compréhension de ce phénomène. Enfin, au-delà de leur intérêt alimentaire les coquilles de Dizac ont servi de support pour la réalisation d'artefacts d'une grande diversité.

Perspectives

L'année 2002 devrait être marquée par l'achèvement des analyses concernant l'occupation saladoïde ancienne de l'île, le développement des études paléo-environnementales et la poursuite des recherches liées à la préparation de la publication monographique des fouilles de Dizac. Ces études devraient concerner principalement les restes de vertébrés et la production céramique. L'ensemble des résultats ici obtenus fera l'objet de communications au cours du XX^e congrès de l'Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe qui se tiendra au mois de juillet en République Dominicaine.

Benoît BÉRARD

Rappel du projet

Lancée en 1995, l'étude des sites archéologiques à caractère religieux de la côte occidentale, comprise entre les communes du Prêcheur et de Fort-de-France, avait pour but d'évaluer leur impact sur l'apparition et la dynamique des bourgs et des villes de cette partie de la Martinique. Trois directions principales de recherche avaient été retenues dès 1995. La première qui concerne les questions d'origine ou de genèse des lieux de culte a été traitée dans le rapport de 1999. La seconde, développée dans le rapport de 2002, vérifie l'hypothèse de la structuration des bourgs autour des églises paroissiales. La troisième analyse le rôle général des lieux de culte dans l'organisation du peuplement en relation avec la mise en place du réseau urbain jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Incluant un inventaire archéologique, cartographique et monumental, le projet visait également à protéger des sites et des édifices en les désignant comme le noyau initial de l'agglomération. Ce catalogue devait être l'ébauche d'un document d'évaluation du potentiel archéologique urbain.

Les premières phases (1995-1996, 1997-1999) ont été essentiellement consacrées à la recherche d'archives, à la consultation des rapports de fouilles disponibles et à la reconnaissance du terrain martiniquais. Ces travaux ont permis d'attester la continuité entre l'habitat amérindien et l'habitat colonial, à l'exception de la zone de première installation des Français comprise entre le Prêcheur et le Carbet. L'importance du bâtiment cultuel dans la formation des agglomérations spontanées s'est révélée indiscutable, mais la succession d'un lieu de culte amérindien et d'une chapelle chrétienne n'a pu être prouvée. La démarche comparative s'est limitée à l'ensemble du processus d'urbanisation de la seule Martinique, afin de vérifier l'hypothèse d'une opposition entre villes de fondation spontanée (Saint-Pierre) et villes de création planifiée (Fort-de-France). A ce stade de l'étude, une telle dualité n'a pu être reconnue. Il est en revanche apparu avec certitude que l'espace religieux, dans la ville, et l'enclos paroissial, dans les bourgs, sont la composante principale du continuum urbain.

Orientations de la recherche

La dernière phase d'étude (2000-2002) a voulu établir quelles sont les directives externes et les logiques internes qui président au développement des villes et bourgs de la Martinique, réduisant la part du simple diffusionnisme européen et recherchant les particularités américaines. Le recensement des études parallèles publiées en France, aux Etats-Unis, en Haïti, aux Antilles et en Guyane françaises ainsi qu'à La Réunion, devait permettre une comparaison systématique entre l'évolution martiniquaise et les fondations urbaines contemporaines de l'ensemble du domaine colonial français, y compris dans l'Océan Indien.

La genèse des bourgs et des villes les plus anciens de la Martinique a ainsi été replacée dans son contexte américain, rattachée à sa matrice espagnole mais limitée à la fin du XVII^e siècle. C'est en effet dans le cadre américain qu'on peut comprendre le développement urbain d'une colonie récente et peuplée d'immigrants autrement que par rapport à une « norme » européenne condamnant les îles à son imitation.

Il s'agissait aussi de confirmer le rôle qu'a pu jouer la chapelle ou l'église dans la constitution des premiers noyaux de peuplement antérieurs à l'organisation municipale, sachant que cette fixation ne fut pas remise en cause au moment de la constitution du réseau de l'habitat groupé. Pour tout cela, l'analyse des sources textuelles, cartographiques et iconographiques selon la méthode historique a été associée à l'analyse spatiale du géographe urbaniste et à la fouille de l'archéologue. Cette démarche a permis d'envisager l'histoire du paysage urbain de façon globale, sous ses aspects archéologiques et morphologiques aussi bien que naturels.

Genèse de la ville antillaise

La démarche d'histoire urbaine comparée révèle que, dans l'ensemble insulaire antillais comme dans celui des Mascareignes, les plus anciennes agglomérations occupent en priorité la plaine littorale et adoptent la forme d'un village-rue. Sur l'axe principal de circulation qui concentre l'essentiel du bâti, la mairie et l'église matérialisent le centre du bourg. Dans tous les cas, ce n'est pas le plan en damier mais le modèle linéaire qui caractérise le noyau urbain originel et ce modèle est une création ibérique.

La *feitoria* portugaise est le premier mode d'implantation européenne en Amérique. Petit comptoir fortifié, il représente une forme proto-urbaine propre aux sites côtiers de débarquement et aux têtes de pont de colonisation. Mis au point durant le XV^e siècle sur la côte ouest de l'Afrique, il renferme presque toujours une chapelle. Les Espagnols commencent à parler d'établir des villes en 1502, mais il n'est pas question d'urbanisme ni de plan en échiquier. L'étude des archives et l'archéologie prouvent au contraire l'absence d'une conception géométrique de la ville dans la première phase d'implantation coloniale qui s'achève après l'édiction de la loi d'urbanisme par Philippe II en 1573. Mais, jusqu'au début du XVI^e siècle, bien des villes de l'Amérique espagnole présentent un certain désordre du bâti le long d'une rue principale, avec un fort, une église et une place : le damier ne s'y impose que plus tard.

Imitation du fort marchand portugais, la « loge » française est d'abord expérimentée au Brésil et aux Guyanes avant de l'être aux Antilles. Le premier que l'on connaisse pour la Martinique est construit en 1619-1620 à l'Anse Mitan. Ensuite, les plus anciennes fondations urbaines françai-

ses, au Canada, en Guyane et aux Petites Antilles, se forment comme les établissements brésiliens. Les comptoirs deviennent des ports de commerce sur le modèle des premières cités hispano-américaines. Aucun des premiers établissements français n'échappant à cette constatation, on doit conclure que le plan géométrique caractérise la «refondation» des villes au XVIII^e siècle mais jamais leur création au XVII^e.

On ne peut pour autant parler du caractère naturel ou spontané de leur formation, ni en faire une gestion empirique de l'espace, car si les premières agglomérations des Petites Antilles naissent effectivement sans architecte, leur création obéit à quelques règles définies en France pour tous les établissements coloniaux.

Dispositions métropolitaines et adaptations coloniales

L'importance du mouillage, de la nature du sol et de la sécurité avaient présidé à l'élection de postes d'échange avec les Caraïbes en divers points du littoral, mais les exigences pour un établissement colonial étaient différentes. La baie de Saint-Pierre était connue et D'Esnambuc s'y établit parce qu'elle offrait les dispositions naturelles définies par les instructions de la Compagnie de Saint-Christophe pour se fortifier, faire des habitations et défricher la terre. En outre, les Caraïbes qui étaient au Carbet et à la Case de Pilote, au sud, sur le «Plat Pays» au-delà du Prêcheur, au nord, délaissaient le site. Cela répondait aux ordres des directeurs de la Compagnie qui interdisaient aux colons de prendre des terres aux Sauvages par la force.

Le caractère délibéré de la recherche des paramètres de fondation apparaît clairement à la lecture des textes réglementaires produits en France dès la fin du XVI^e siècle.

Dès la création des compagnies de commerce et de navigation sous Henri IV, leurs chartes de fondation comporte une clause de création urbaine avec une esquisse de plan directeur. On en voit les premières applications en 1604, avec l'habitation de l'île Sainte-Croix en Acadie, puis en

1609 avec celle de Québec. Mais ce sont les compagnies de commerce lancées en 1626 par Richelieu qui marquent la transformation définitive des entreprises marchandes en outils de création urbaine.

Les papiers de la compagnie de Saint-Christophe qui nous restent prouvent que la fonction et la position des éléments qui doivent composer un bourg étaient programmées à l'avance : fort, église, presbytère et magasins avaient un emplacement relatif expressément désigné. En 1640, Aubert à la Guadeloupe et Du Parquet à la Martinique ont reçu de la Compagnie des Isles d'Amérique des instructions pour faire un bourg qui expose les normes officielles en matière d'urbanisme colonial.

Après avoir choisi une baie dotée d'un bon mouillage et facile à défendre, il faut prévoir l'emplacement d'un fort à l'une de ses extrémités. A l'autre bout du site choisi, on doit installer immédiatement l'église et le logement des religieux avec un jardin à vivres. On bâtit ensuite un grand magasin pour la compagnie et l'on établit un poids du roi. Viennent ensuite les emplacements du juge, du greffier, des notaires et des commis de la compagnie, puis deux ou trois hôtelleries pour les gens de passage.

Cependant, la distance et la faiblesse des moyens de contrôle ont laissé une grande place à l'initiative des gouverneurs locaux dans l'application de ces normes. C'est ainsi que Du Parquet a préféré bâtir deux fortins baptisés Beauséjour plutôt que de construire le bourg de Saint-Pierre comme il lui était demandé. De ce fait, la fondation planifiée de Fort-de-France à la fin du XVII^e siècle a été précédée par une fondation avortée entre la Pointe des Nègres et la Rivière Madame, entre 1636 et 1656.

C'est aussi contre la volonté de la Compagnie que Du Parquet fixe son poste de commandement à la Baie des Flamands (1637-1639 puis au Carbet (1639-1645) et y prend des libertés avec la norme pour l'implantation des équipements d'un bourg. Il finit cependant par s'établir à Saint-Pierre où les dispositions spatiales définies par la Compagnie avaient été respectées dès le début.

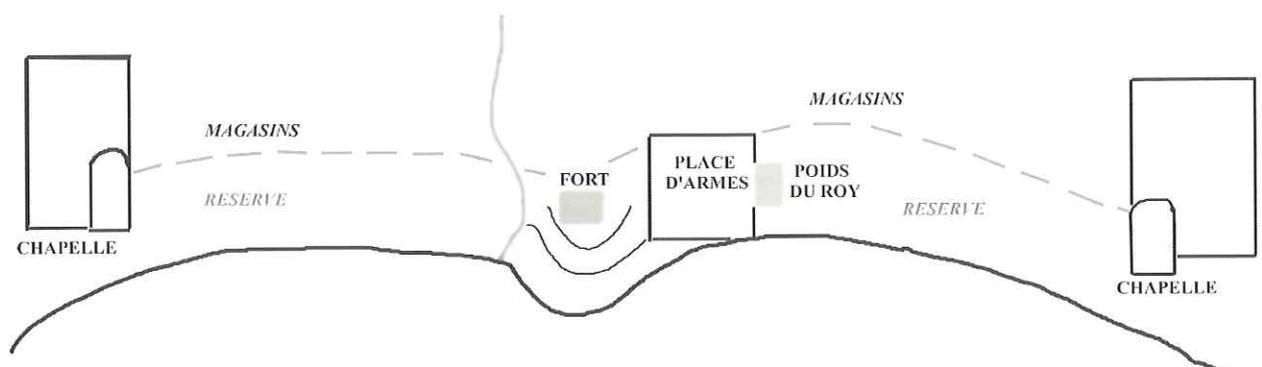


fig. 11 Transcription graphique des normes d'urbanisme colonial des premières compagnies. (dessin V. Huyghues-Belrose)

La paroisse à l'origine des bourgs

De 1637 à 1645, Du Parquet ne s'est conformé aux recommandations de la Compagnie qu'en ce qui concerne les bâtiments religieux : il fait construire une chapelle au Carbet et sans doute une autre à la Case des Navires, dès son arrivée, et installe les jésuites à Saint-Pierre en 1640. Parmi les obligations des compagnies, il y avait celle d'évangéliser les infidèles et celle d'assurer l'encadrement des colons chrétiens. Le contrat de rétablissement de la Compagnie de Saint-Christophe en 1635 expose en son article II le devoir de faire construire des lieux de culte. Dans la conception coloniale de la ville, il y avait donc la place primordiale de l'église. Si la construction d'une chapelle à Saint-Pierre dès 1635 demeure problématique, il est certain qu'en 1636 D'Esnambuc reçoit de la Compagnie de Saint-Christophe l'ordre d'en bâtir pour les ecclésiastiques à venir. Edifiée en 1638, la chapelle de Saint-Pierre est le siège de la seule

paroisse de l'île, alors que le gouverneur réside ailleurs et refuse de bâtir un bourg. C'est ainsi que la fixation de la paroisse anticipe la désignation du chef-lieu administratif et économique.

Du point de vue de l'archéologie de fouille, la chapelle en pierre est le premier bâtiment durable de la communauté. Les plus anciens vestiges de fondations, de murs ou de pavement, les plus anciennes inscriptions lapidaires proviennent pour la plupart des chapelles ou des églises en pierre, bien plus rarement des forts qui n'ont souvent été reconstruits en pierre que plus tard.

L'archéologie du paysage confirme que parmi les facteurs avérés de la dynamique urbaine, depuis la phase proto-historique, les localisations de la première chapelle et du premier cimetière ont eu souvent un poids déterminant. On doit cependant faire la part des cas de permanence véri-

Poids du Roy

Ance à La Couleuvre

Magasins des Prescheurs

Font Canonville

Magasins... Fort S. Pierre

Ance du Maire

Magasins du Carbet

Grande Ance ou Grand Sable

Font Capot

Font Laillet

Magasins de la Case du Pilote

Case des Navires

Chapelle

attestée plus tard

Font du Seron

S. Joseph

Fond Canonville

S. Pierre, Pères jésuites

attestée plus tard

S. Jacques

Grande Ance

attestée plus tard

Fond de Laillet

Notre Dame

Case des Navires.

Correspondance entre équipements civils et religieux en 1659.

Lieux 1667	Chapelles	Lieux 1685	Chapelles
Anse Couleuvre	1		?
Anse Céron +	1	Céron	1
<i>Prêcheur +</i>	1 ou 2	Prêcheur bourg +	1 ou 2
Canonville	1		?
<i>Fort St-Pierre +</i> La Montagne	2 1	Jésuites, Fort + La Montagne	3 1
<i>Jacobins</i>	1	Mouillage +	1
<i>Carbet bourg +</i> Du Parquet	1 1	Carbet bourg + Quartier Monsieur	1 ?
Fond Capot	1	Fond Capot	1
<i>Case Pilote +</i> Fond Giraumon	1 1	Case Pilote +	1
Case Navire	?	Case Navire	1

Progression du nombre d'édifices cultuels et de cimetières (+) par quartier. Chapelle à fonction paroissiale en gras.

table et des cas de rupture, en particulier pour le Prêcheur et pour Schœlcher (ex Case Navire).

On remarque que les magasins de la Compagnie ont été construits partout où la chapelle est devenue centre paroissial d'un quartier et seulement là. Chapelle, poids du Roy et magasins réunis en un même lieu préparent la formation de la quasi-totalité des bourgs, même s'ils ne sont pas encore discernables en 1667.

Après de longues hésitations dans la localisation des centres culturels, seules les chapelles initiales qui se trouvaient proches des équipements collectifs d'un bourg et répondaient aux conceptions urbanistiques des compagnies de colonisation ont accédé au statut de paroisse.

Lorsqu'en 1684, le découpage de la Martinique en paroisses est institutionnalisé, la chapelle devient un pôle de rassemblement dans un système général de dispersion de l'habitat. A cette date d'ailleurs, toutes les chapelles de quartier sont devenues de petites églises en dur. C'est

l'obligation paroissiale qui déclenche le processus d'agglomération de l'habitat autour de la chapelle, plus exactement de l'enclos religieux avec le presbytère et son jardin. Car l'attraction qu'exerce l'église de paroisse provient plus de la présence des fonts baptismaux et du cimetière que du rôle liturgique d'un espace sacré. En outre, le rôle du desservant est celui d'un officier civil qui enregistre naissances, mariages et décès. Au contraire, les simples chapelles privées de la Montagne, du Fond Capot ou de Case Navire, n'ont pas été créatrices d'habitat groupé.

La chapelle, le cimetière et ce qui tient lieu de presbytère précèdent l'agglomération dans tout le domaine colonial français parce qu'ils sont le fondement et le noyau du bourg. A la différence des véritables terrains de mission, le réseau paroissial est en place avant même l'achèvement du peuplement et les chapelles précèdent les fortifications et les bâtiments administratifs en dur.

Vincent HUYGHUES-BELROSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARTINIQUE (2001)
– *L'Église martiniquaise & la piété populaire. XCVII^e-XX^e
siècles*. Fort-de-France. 123 p. ISBN 2-86149-021-7

BERARD, Benoît (1999) – Technologie lithique et caractérisation
culturelle : l'exemple de l'occupation amérindienne de la
Martinique. In *Actes du XVIII^e Congrès international d'ar-
chéologie de la Caraïbe*, St-Georges, Grenade (1999).
p. 175-184.

BERARD, Benoît (2001) – Gestión de materias primas silíceas
y organización del territorio de los grupos amerindios de
Martinica. In *Culturas aborígenes del Caribe/Federación
Internacional de Sociedades Científicas*, Banco central,
Santo Domingo. p. 267-277.

GUILLAUME, Marc (1999) – Prospections archéologiques sous
marines en Martinique. In *Actes du XVIII^e Congrès interna-
tional d'archéologie de la Caraïbe*, St-Georges, Grenade
(1999). p. 91-96.

HONORÉ, Frédérique (1999-2000) – *La céramique amérindienne
des Petites Antilles à travers la Collection du Père Pinchon
(Martinique) : Étude morpho-thématique*. Mémoire de
DEA, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, UFR Histoire
de l'Art et Archéologie. 1 vol.80 p. + 1 vol. illustrations.
Dactylographié.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE PRÉCOLOM-
BIENNE ET DE PRÉHISTOIRE (2001) – *Échanges et
Monnaies à la Martinique, des Amérindiens à l'Euro*.
Conseil Général de la Martinique, Fort-de-France. 88 p.

VERRAND, Laurence (2001) – *La vie quotidienne des Indiens
Caraïbes aux Petites Antilles*. Karthala, Paris. 232 p. ISBN
2-84586-101-X

Listes des programmes de recherche nationaux

2 0 0 1

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
- 3 Les peuplements néandertaliens l.s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen l.s.)
- 4 Derniers Néandertaliens et premiers *Homo sapiens sapiens* (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 Magdalénien, Epigravettien
- 8 La fin du Paléolithique
- 9 L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

(de la fin du III^e millénaire au I^e s. av. n.è.)

- 14 Approches spatiales, interactions homme/milieu
- 15 Les formes de l'habitat
- 16 Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 Le fait urbain
- 20 Espace rural, peuplement et productions agricoles aux périodes gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- 25 Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 Le réseau des communications voies terrestres et voies d'eau
- 28 Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 31 Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 L'outre-mer

MARTINIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2	0	0	1
----------	----------	----------	----------

Olivier **KAYSER**

Conservateur régional de l'archéologie

Nathalie **VIDAL**

Ingénieur d'études (à partir du 01/09/2001)

Thierry **DORIVAL**

Technicien de recherche

Jenny **SYLVANIELO**

Agent administratif, secrétariat, comptabilité

Line **MÉLÉZAN-GOUJARD**

Secrétaire de documentation (temps partiel)

Michel **CORLUE**

Agent technique de surveillance

Serge **VEUVE**

Ingénieur AFAN

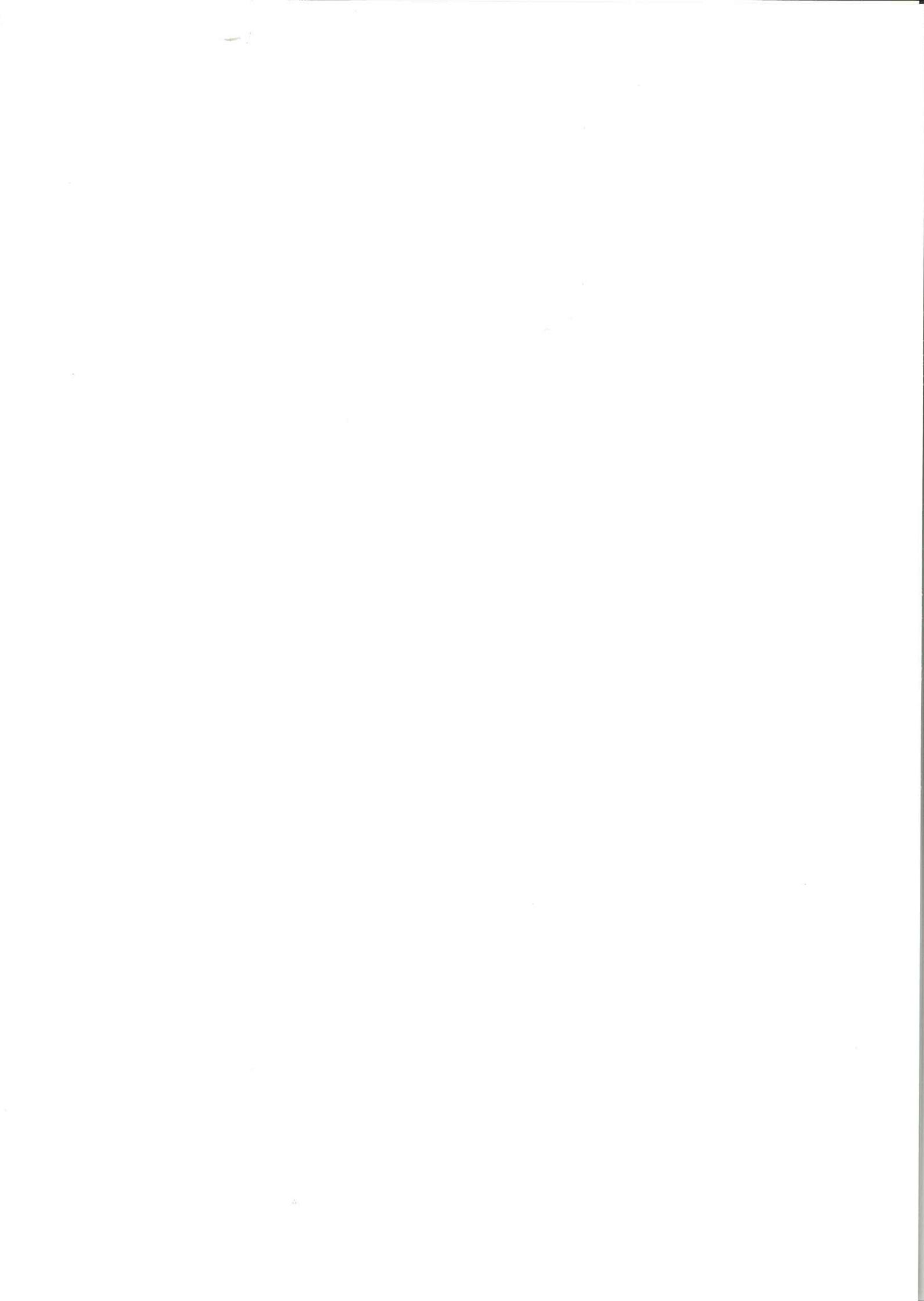
Compogravure Gondwana Éditions – Trinité – Martinique

Tel : 0596 58 06 76/Fax : 0596 58 00 14

Achevé d'imprimer en janvier 2005

Imprimé en CEE





**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 1



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

**Culture
Communication**

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ILE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE